



المملكة المغربية

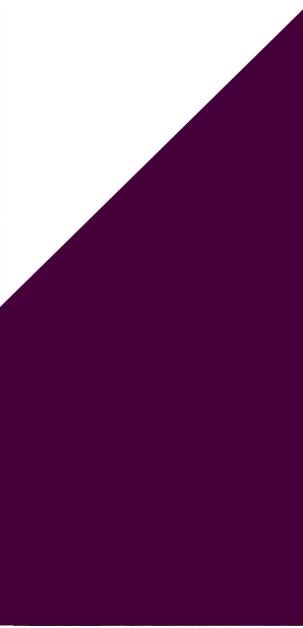


المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⵓⵔⵜ | ⵙⵓⵔⵉⵎⵓⵏ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de
Tanger- Tétouan- Al Hoceima

MONOGRAPHIE PRÉFECTORALE DE TANGER-ASSILAH



Novembre 2022



DIRECTION REGIONALE DE TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA

Contributeurs :

Nargisse Sakout (HCP-DRTTA)

Abderraja Arroud (HCP-DRTTA)

Avec la collaboration de :

Fouzia Louhouche (HCP-DRTTA)

Manal Ouatiq (HCP-DRTTA)

Khadija Lebtit (HCP-DRTTA)

Zineb Barka (HCP-DRTTA)

Ben Abdelkrim Mbarek (HCP-DRTTA)

Mise en page :

Zakaria Halhal (HCP-DRTTA)

Edition :

Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan à Tanger

Données sectorielles :

www.hcp.ma/region-tanger

www.bds-tanger.hcp.ma

Points focaux de la CoRéCoS (commission régionale de coordination statistique)

SOMMAIRE

Partie I : Milieu Naturel, Découpage Administratif et Population

INTRODUCTION	9
1 MILIEU NATUREL	15
1.1 Relief	15
1.2 Climat	15
1.3 Ressources en eau	16
2 DECOUPAGE ADMINISTRATIF.....	17
3 LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION.....	19
3.1 Croissance démographique et répartition spatiale de la population	19
3.2 Population selon le sexe et l'âge	20
3.3 Statut matrimonial de la population	24
3.4 Fécondité.....	28
3.5 Handicap.....	30
3.6 Projection de la population	31
4. CONDITIONS D'HABITATION.....	33
4.1. Caractéristiques des chefs de ménage	33
4.2. Conditions d'habitation des ménages	37
4.2.1. Type d'habitat	37
4.2.2. Ancienneté du logement	38
4.2.3. Statut d'occupation	38
4.2.4. Occupation des logements.....	39
4.2.5. Equipement des logements.....	40
4.2.6. Mode d'évacuation des eaux usées	43
4.2.7. Autres équipements	44
4.2.8. Distance à la route goudronnée	44
4.3. Logement et Cohabitation des ménages	45
5. PAUVRETE	46

5.1.	Pauvreté monétaire.....	46
5.2.	Pauvreté multidimensionnelle	47
5.3.	Pauvreté globale.....	50
6.	PRIX A LA CONSOMMATION.....	52
7.	EMPLOI.....	54
7.1.	Taux d'activité	54
7.2.	Taux de chômage	54
7.3.	Taux de sous-emploi.....	55

Partie II : Secteurs Economiques

8.	AGRICULTURE ET PECHE.....	59
8.1.	Les ressources en terre	59
8.2.	Les productions végétales	60
8.2.1.	La céréaliculture	60
8.2.2.	Les légumineuses	60
8.3.	Les cultures maraichères et fourragères	61
8.4.	Les productions animales	61
8.5.	Pêche	62
9.	INDUSTRIE DE TRANSFORMATION.....	63
9.1.	Zones industrielles.....	63
9.1.1.	Zone Industrielle de Mghogha AZIT	63
9.1.2.	Zone industrielle de Gzenaya :	63
9.1.3.	Zone industrielle Al Majd:	63
9.1.4.	Tanger Free Zone TFZ.....	64
9.2.	Activité industrielle	64
10.	TOURISME.....	66
10.1.	Structures d'accueil	67
10.2.	Fréquentation hôtelière	67
10.3.	Indicateurs de l'activité touristique.....	68
11.	TRANSPORT.....	69
11.1.	Transports routiers	69
11.1.1.	Réseau routier	69
11.1.2.	Projets routiers.....	70

11.1.3.	Quelques aspects du transport routier	71
11.2.	Transport aérien	71
11.3.	Transport ferroviaire	72
12.	ENERGIE	73
12.1.	Electricité.....	73
12.2.	Produits pétroliers	74
13.	EAU.....	75
13.1.	Infrastructure hydraulique	75
13.2.	Eau potable.....	76
14.	RESEAU BANCAIRE.....	77

Partie III : Secteurs sociaux

15.	LES CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION.....	81
15.1.	L'aptitude à lire et à écrire	81
15.2.	Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12ans	83
15.2.1.	Niveau d'étude de la population	84
16.	ENSEIGNEMENT	86
16.1.	Enseignement préscolaire	86
16.2.	Enseignement primaire	88
16.3.	Enseignement secondaire collégial	90
16.4.	Enseignement secondaire qualifiant	92
17.	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION DES CADRES.....	94
17.1.	Universités.....	94
17.2.	Etablissements de la formation des cadres	95
17.3.	Enseignement supérieur privé.....	96
18.	FORMATION PROFESSIONNELLE.....	97
19.	SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES	99
19.1.	Infrastructure sanitaire et capacité litière	99
19.2.	Encadrement médical	100

19.3.	Encadrement paramédical	100
20.	JEUNESSE ET SPORTS.....	101
20.1.	Installations sportives	101
20.2.	Activités culturelles et de loisirs	101
20.3.	Cité des sports	103
21.	ENTRAIDE NATIONALE.....	104
21.1.	Programme : Assistance Sociale :.....	104
21.1.1.	Les centres d'assistance sociale	105
21.1.2.	Les centres d'orientation et d'assistance aux personnes en situation de handicap	105
21.1.3.	Unités de protection de l'enfance	105
21.1.4.	Espaces multifonctionnels pour les femmes	106
21.2.	Programme : Formation qualifiante pour l'insertion	106
21.3.	Programme : Formation professionnelle.....	107
21.4.	Programme : Qualification et insertion des personnes en situation de handicap	107
21.5.	Programme : Appui à la prise en charge à travers les établissements de protection sociale	107
21.6.	Programme: Education préscolaire	108
21.7.	Programme : Dar Al Mouwaten	108
21.8.	Programme : Alphabétisation	108
	Liste des tableaux	109
	Liste des figures.....	112

INTRODUCTION

Cette monographie se veut de présenter la préfecture de Tanger-Assilah à travers sa population, son milieu naturel, son infrastructure de base, ainsi que par les principaux secteurs économiques et sociaux.

Ainsi, d'une superficie de 1055 km², la préfecture de Tanger-Assilah est située à l'extrême nord-ouest du Royaume, et limitée au nord par la mer méditerranée à l'ouest par la mer Atlantique, au sud par la province de Larache, et à l'est par les provinces de Fahs-Anjra et Tétouan.

La préfecture de Tanger-Assilah se compose de 3 municipalités 2 cercles ruraux regroupant 5 caïdats et 9 communes rurales.

La population de la préfecture de Tanger-Assilah est évaluée, sur la base des projections de la population de 2021, à 1 240 843 habitants, représentant 32,2% de la population de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima et 3,4% de la population nationale. La population urbaine s'élève à 1 177 881 habitants, soit un taux d'urbanisation de 94,9% contre 62,5% enregistré au niveau de la région.

En matière d'emploi, le taux d'activité préfectoral s'est établi, en 2021, à 45,8% contre 45,3% au niveau national. Quant au taux de chômage, il y a été de 12,9% cette même année contre 12,3% pour l'ensemble du Maroc.

La topographie accidentée et tourmentée du relief préfectoral, l'étroitesse des plaines, ainsi que le faible niveau de mécanisation, d'irrigation et d'utilisation de semences sélectionnés sont autant de facteurs qui ont conditionné le développement de l'agriculture à l'échelle préfectorale, en favorisant l'émergence d'une agriculture traditionnelle largement dépendante

des aléas climatiques. Ainsi, la superficie agricole utile s'est élevée, en 2021, à 50950 ha. Les cultures céréalières sont les plus prépondérantes avec 44.6% de la SAU et une production de 47083 tonnes.

N'empêche que d'autpart, qu'en 2019, les forêts de la préfecture, ont atteint une superficie de reboisement de 15731 ha favorisant ainsi le maintien de l'équilibre écologique de la métropole et un lieu de détente de sa population.

La pêche joue aussi un rôle important dans l'économie préfectorale avec un tonnage de 5,5 milles tonnes en 2020 pour une valeur de 140 millions de dirhams.

L'activité industrielle a concerné 996 unités en 2019. Cette activité a généré une production de 120 milliards de dirhams, pour un chiffre d'affaires de 120 milliards de dirhams et une valeur ajoutée de 33 milliards de dirhams.

Sur le plan touristique, La situation privilégiée de la préfecture, son relief diversifié unissant plages et forêts, ainsi que son climat et son enracinement dans l'histoire, sont autant d'atouts qui la prédisposent à occuper une place favorite en tant que destination touristique. Ainsi, la préfecture abrite 116 établissements hôteliers pour une capacité litière de 13975 lits, ayant enregistré 414422 nuitées durant l'année 2020. Toutefois, ce tourisme reste marqué par son caractère saisonnier durant la saison estivale.

La préfecture de Tanger-Assilah dispose aussi d'infrastructures de transport importantes, dotée d'une connexion ferroviaire dernière génération ligne à grande vitesse, Al Boraq qui est en fait le plus rapide en Afrique (320 Km/h) est opérationnel depuis son inauguration par Sa Majesté au 26 Novembre 2018 et relie Tanger à Casa en 2 heures 10 mn seulement.

Tanger est aussi reliée par autoroute aux plus grandes métropoles du Royaume, sans oublier les voies express Tanger-Tétouan et Tanger-Fnideq qui ont certainement contribué à soulager le trafic entre ces villes surtout aux vacances d'été. De ce fait, le réseau routier préfectoral totalise, en 2020, un linéaire de 291,7 km dont 98% revêtus.

Au niveau du transport aérien, le terminal Tanger Ibn-Batouta complètement rénové en juillet 2008, est le quatrième aéroport le plus fréquenté du Royaume en 2020, pour cette année ce terminal a permis le transit de 493 308 voyageurs.

Quant au transport maritime transité essentiellement par le port Tanger Med, ce dernier a enregistré en 2018 un trafic international routier avec plus de 327 mille unités et plus de 37 millions de tonnes pour le transbordement des conteneurs.

Sur le plan social, l'infrastructure scolaire préfectorale a compté, durant l'année scolaire 2020-2021, 1063 établissements préscolaires, 329 écoles primaires et 66 unités satellitaires, l'enseignement secondaire collégial compte 111 établissements pour 60977 élèves dont 49,0 % sont des filles, alors que l'enseignement secondaire qualifiant compte 66 établissements pour 40067 élèves dont 55,0 % sont des filles.

La préfecture de Tanger-Assilah abrite aussi 6 établissements de l'enseignement supérieur universitaire relevant de l'Université Abdelmalek Essaâdi, atteignant une capacité d'accueil de 16486 places, ayant accueilli 46355 étudiants durant l'année universitaire 2020-2021.

Pour la formation des cadres au niveau de la préfecture, on recense 3 instituts et un centre régional des métiers de l'éducation et de la formation avec un total des étudiants 2091 durant l'année universitaire 2020-2021.

Quant à l'enseignement supérieur privé, la préfecture englobe 12

établissements, ayant accueilli 1808 étudiants pour la même année universitaire.

En fin, les formations sanitaires de la préfecture consistent en 7 hôpitaux, 09 centres de santé ruraux communaux et 27 centres de santé urbains. La capacité litière des hôpitaux publics se chiffrent à 694 lits en 2021.

Partie I:

Milieu Naturel, Découpage Administratif et Population

1. Milieu Naturel

1.1 Relief

Située à l'extrémité nord du pays, la préfecture de Tanger- Assilah se localise sur la partie extrême nord-ouest de la chaîne rifaine. Prise entre le détroit de Gibraltar et la mer Méditerranée et l'Océan Atlantique, cette zone se présente comme l'hinterland naturel de la préfecture. Elle coïncide approximativement avec le bassin de l'Oued Mharhar.

Géologiquement, c'est une unité numidienne par ses contreforts Nord-Occidentaux. Elle est complétée par les plaines alluviales du quaternaire. Ce substrat géologique a produit un milieu aux collines douces et aux fonds de vallée recouverts d'alluvions.

Néanmoins, c'est une zone dominée par la culture des céréales, plus ou moins intensive, qui a substitué la végétation naturelle mais où l'on trouve encore des résidus: La Forêt Diplomatique, par exemple, agrandie par des reboisements postérieurs, ainsi que le mont d'El Manzla.

1.2 Climat

La préfecture de Tanger- Assilah est caractérisée par un climat méditerranéen tempéré chaud avec été sec par l'influence océanique, présentant quatre saisons bien marquées : hiver doux et humide, été tiède et sec, inter-saisons modérément pluvieuses et le souffle du chergui. Sur l'année, la température moyenne à Tanger est de 17.8°C et les précipitations sont en moyenne comprises entre 700 et 1 000 mm par an. Il est à signaler, l'importance des précipitations occultes (brouillard, brume, rosée) adoucissent le climat en dehors de la saison humide.

1.3 Ressources en eau

Du point de vue hydraulique, la préfecture de Tanger-Assilah est traversée par plusieurs oueds. Parmi les principaux cours d'eau on trouve : Oued Ayacha, Oued M'harhar, Oued Boukhalef, Oued Lhachef, Oued Ksar Sghir et Oued Alyane. Les apports sont de l'ordre de 500 millions m^3 /an. Les principaux barrages sont ceux d'Ibn Battouta avec une capacité de 34 millions m^3 et le 9 Avril 1947 avec une capacité de 300 millions m^3 . Quant à l'eau souterraine, la nappe fondamentale est celle de Charf El Akab qui avec une réserve totale évaluée à 25 millions de m^3 constitue un authentique réservoir naturel.

2. Découpage administratif

Considérée comme la plus importante préfecture de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, la préfecture de Tanger-Assilah s'étale à côté des 7 provinces et préfectures qui composent cette région, à savoir la préfecture de M'diq-Fnideq, et les provinces de Fahs-Anjra, Larache, Chefchaouen, Ouezzane, Al Hoceima et Tétouan.

Suite aux changements touchant son territoire, la préfecture de Tanger-Assilah s'est consolidée en 2015 sur un découpage administratif formé de 3 municipalités dont celle de Tanger subdivisée en 4 arrondissements dans le cadre de l'unité de la ville, et de 9 communes rurales. A noter que des changements intra communales sont enregistrées pour permettre les extensions des communes urbaines aux dépens de celles rurales dans le but de valoriser le tissu urbain qui ne cesse de s'élargir et atténuer les attentes des responsables locaux qui voient en ce métropolisation, une ascension bénéfique pour atteindre l'émergence accentuée de cette préfecture au niveau urbanistique et économique.

Actuellement, la préfecture de Tanger-Assilah s'étend sur une superficie de 952 Km², et est constituée de trois municipalités et de deux cercles ruraux qui regroupent 5 caïdats et 9 communes rurales réparties comme suit:

Tableau 1: Découpage administratif de la préfecture de Tanger-Assilah, 2021

<i>Cercle</i>	<i>Caidats</i>	<i>Communes</i>
		<i>Municipalité Tanger</i>
		<i>Municipalité Assilah</i>
		<i>Municipalité Gzenaya</i>
<i>Tanger</i>	<i>Hjar Nhal</i>	<i>Hjar Nhal</i>
	<i>Dar Chaoui</i>	<i>Dar Chaoui</i>
		<i>Al Menzla</i>
	<i>Laaouama</i>	<i>Laaouama</i>
		<i>Sebt Azzinat</i>
<i>Assilah</i>	<i>Gharbia</i>	<i>Aquass Briech</i>
		<i>Had Gharbia</i>
	<i>Sidi Lyamani</i>	<i>Sahél Chamali</i>
		<i>Sidi Lyamani</i>

Source :Décret N° 2.19.644 du 29 Août 2019, BO n° 5949

3. Les caractéristiques démographiques de la population

3.1 Accroissement démographique et répartition spatiale de la population

D'après les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2014 (RGPH), 1 065 601 habitants ont été recensés au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah contre 786 961 habitants au RGPH 2004, soit un accroissement global de 35,4%.

La répartition de cette population selon le milieu de résidence dénote la prédominance de la population urbaine dont le poids a culminé à 94,3%. Un taux d'urbanisation qui reste légèrement supérieur à celui enregistré en 2004, puisque le taux en question était de 92,6%, et largement supérieur à celui enregistré en 2014 pour la région toute entière, où le poids de la population urbaine s'est élevé tout au plus à 59,9%.

Tableau 2 : Population de la préfecture de Tanger-Assilah aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	2004	2014	TAAM ² (%)
Urbain	728 888	1 005 041	3,3%
Rural	58 073	60 560	0,4%
Ensemble	786 961	1 065 601	3,1%
Taux d'urbanisation	92,6%	94,3%	-

Source :RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

En termes d'accroissement annuel moyen, la population de la préfecture s'est accrue au rythme de 3,1% durant la période intercensitaire étudiée (2004-2014). Une progression qui reste relativement plus forte que celle constatée au niveau de l'ensemble de la région (1,5%).

Selon le milieu de résidence, la population urbaine de la préfecture a progressé de 3,3% par an, au moment où la population rurale a connu presque une stagnation puisque son taux d'accroissement n'a pas dépassé 0.4% par an. Alors qu'au niveau régional, les populations urbaine et rurale se

sont accrues au rythme annuel de 2,4% et 0,2% respectivement.

3.2 Population selon le sexe et l'âge

La population de la préfecture de Tanger-Assilah est constituée de presque autant d'hommes que de femmes puisque 51 % de l'ensemble de la population est de sexe masculin. Autrement dit, on y compte près de 104 hommes pour 100 femmes contre environ 103 hommes pour 100 femmes dans la région.

Ce rapport de masculinité, qui permet de mesurer l'importance des effectifs des hommes par rapport à ceux des femmes, varie sensiblement en passant d'un milieu de résidence à l'autre. En effet, si ce rapport confirme la prédominance du sexe masculin en milieu rural en s'établissant à environ 108 hommes pour 100 femmes, il n'est que de 103 hommes pour 100 femmes en milieu urbain.

En ce qui concerne l'âge, l'examen de la répartition de la population selon les grands groupes d'âges en 2014 permet de constater que 26,4% des habitants de la préfecture ont moins de 15 ans, 65,7% de cette population ont un âge qui varie entre 15 et 59 ans et 7,9% ont 60 ans et plus.

Tableau 3 : Répartition (en %) de la population selon les grands groupes d'âges

Groupes d'âges	Préfecture de Tanger-Assilah		Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	
	RGPH 2004	RGPH 2014	RGPH 2004	RGPH 2014
00 – 14 ans	29,6	26,4	33,2	28,2
15 – 59 ans	62,9	65,7	59,1	63,4
60 ans et +	7,5	7,9	7,7	8,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Comparés aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, on constate une augmentation de la proportion de la population en âge d'activité et celle de troisième âge aux dépens de la tranche de la population âgée de moins de 15 ans, ce qui témoigne, d'une part, qu'un changement notable en matière

de fécondité s'est opéré durant la dernière période intercensitaire 2004-2014, et d'autre part traduit le vieillissement de la population préfectorale.

Ce changement relatif est constaté également en comparant ces proportions en question, à celles relevées pour la région en 2014, où le poids des personnes âgées de 15 à 59 ans et celui de la population âgée de 60 ans et plus se sont établis à 63,4% et à 8,4% respectivement.

Tableau 4 : Répartition de la population de la préfecture selon le groupe d'âges quinquennaux et le sexe, RGPH 2014

Groupes d'âges quinquennaux	Effectifs			Fréquences(%)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
00-4ans	54 644	52 152	106796	5,2	4,9	10,1
05 - 9 ans	44 945	42 671	87616	4,2	4,0	8,3
10 - 14 ans	43 712	41 766	85478	4,1	3,9	8,1
15 - 19 ans	4 199	44 248	88447	4,2	4,2	8,3
20 - 24 ans	55 713	53 753	109466	5,3	5,1	10,3
25 - 29 ans	57 958	54 682	112640	5,5	5,2	10,6
30 - 34 ans	49 243	46 496	95739	4,6	4,4	9,0
35 - 39 ans	39 715	39 617	79332	3,7	3,7	7,5
40 - 44 ans	34 155	33 106	67261	3,2	3,1	6,3
45 - 49 ans	27 131	27 326	54457	2,6	2,6	5,1
50 - 54 ans	25 873	25 550	51423	2,4	2,4	4,9
55 - 59 ans	19 900	18 097	37997	1,9	1,7	3,6
60 - 64 ans	16 051	14 128	30179	1,5	1,3	2,8
65 - 69 ans	9001	8 623	17624	0,8	0,8	1,7
70 - 74 ans	7503	7 660	15163	0,7	0,7	1,4
75 ans et +	10 537	10 105	20642	1,0	1,0	1,9
Grands groupes d'âges						
00 - 14 ans	143 301	136 589	279890	13,5	12,9	26,4
15 - 59 ans	353 887	342 875	696762	33,5	32,3	65,7
60 ans et +	43 092	40 516	83608	4,1	3,8	7,9
Total	540 280	519 981	1060261	51,0	49,0	100,0

Source : RGPH 2014, Direction Régionale du HCP

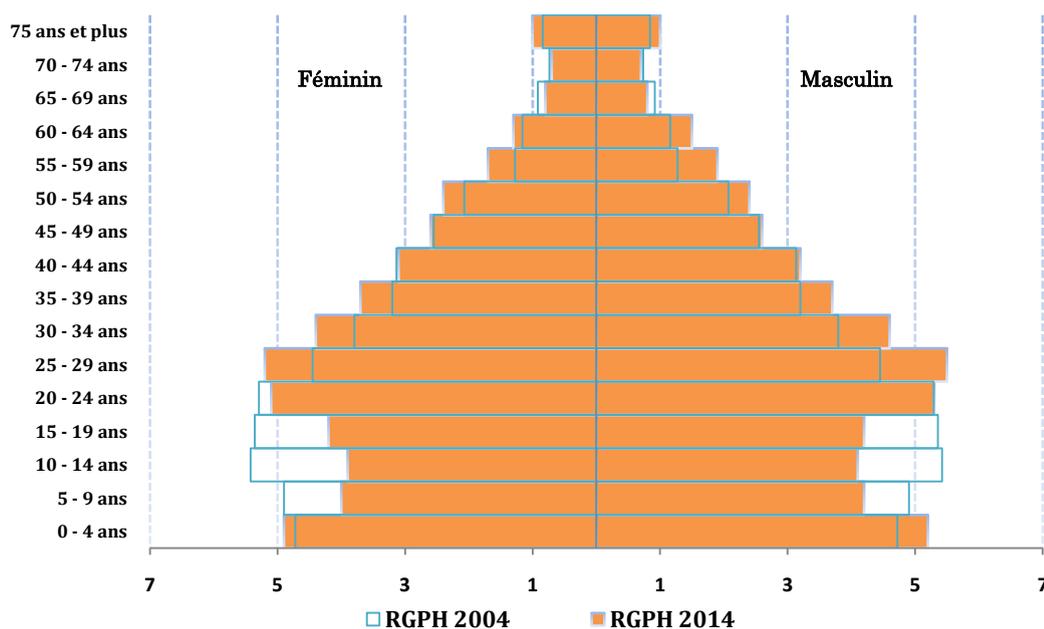
¹ Il s'agit de la population légale

² Taux d'Accroissement Annuel Moyen

Le tableau 4 qui présente pour 2014 ces proportions selon le sexe permet d'apprécier la répartition de la population de la préfecture selon les groupes d'âges quinquennaux. La pyramide des âges qui en donne l'illustration, met en relief ainsi qu'il a été constaté, l'effet de changement du comportement procréatif de la population de la préfecture.

En effet, avec une base rétrécie et un élargissement au niveau des âges variant entre 25 et 39 ans, il y a lieu de conclure à un vieillissement de la population à moyen terme qui s'accompagnerait d'une pression croissante sur le marché de l'emploi et une réduction du poids de la population en âge de scolarisation.

Figure 1 : Pyramide des âges de la population de la préfecture de Tanger-Asilah aux RGPH 2004 et 2014



Toutefois, il convient de noter que ce changement n'est pas spécifique à la région, mais un phénomène d'envergure nationale observé depuis les années 60 sous l'impact de la baisse soutenue du niveau de la fécondité et l'augmentation progressive de l'espérance de vie aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Mais, l'augmentation du poids de la

population en âge d'activité pourrait résulter aussi de la migration vers la région, des personnes en âge actif.

Mis à part ces indicateurs de structure, la disponibilité de données sur la population ventilées selon certains groupes d'âges fonctionnels pourrait, à bien des égards, être d'un grand apport pour la planification des besoins des habitants dans certains domaines, notamment l'éducation, la santé et l'emploi etc.

En effet, si la connaissance de l'effectif de la population en âge d'activité (15-59 ans) est une donnée requise par les décideurs dans le domaine de l'emploi, il n'en demeure pas moins que la connaissance des effectifs de la population qualifiée de vulnérable est d'une grande importance pour les acteurs dans les domaines de l'éducation et de la santé. Il s'agit en particulier de la population en âge scolaire (7-18 ans), de la population du troisième âge (60 ans et plus) et de la population féminine en âge de procréation (15-49 ans).

Tableau 5 : Population de la préfecture de Tanger-Assilah selon les groupes d'âges fonctionnels aux RGPH 2004 et 2014 par milieu de résidence

Groupes d'âges fonctionnels	RGPH2004			RGPH2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Âge préscolaire (5-6 ans)	26 961	2 464	29 425	35 175	2 333	37 508
Âge scolaire (7-18 ans)	180 078	17 234	197 312	191 496	13 257	204 753
Âge d'activité (15-59 ans)	457 247	35 317	492 564	660 444	36 318	696 762
3ème âge (60 ans et plus)	52 976	5 347	58 323	77 640	5 969	83 609
Âge fécond (15-49 ans)	20 9408	15 404	224 812	284 186	15 042	299 228

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

S'agissant de la population en âge préscolaire, à dominance urbaine, comme le sont d'ailleurs l'ensemble des effectifs de la population de la préfecture en raison de son très fort taux d'urbanisation, elle s'élève à près de 38 mille enfants, ce qui représente 3,6% de la population totale.

La population en âge scolaire, constituant le dénominateur pour le calcul du taux de scolarisation, s'élève à environ 205 mille enfants, soit un effectif plus important que celui du contingent d'enfants en attente d'être scolarisés.

La population en âge d'activité s'élève à près de 697 mille habitants, ce qui revient à dire qu'il y aurait dans la préfecture près de 363,5 mille habitants en âge d'inactivité. Le rapport de cette dernière catégorie de population à la première estime un rapport de dépendance à près de 52,2%.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus, en augmentation continue en raison de l'amélioration du niveau de vie de la population et de l'augmentation conséquente de l'espérance de vie, a atteint dans la préfecture le chiffre de 83,6 mille habitants, dont 92,8% résident dans le milieu urbain.

Quant au nombre de femmes en âge fécond, il s'élève à près de 300 mille, ce qui représente 57,5% de la population féminine de la préfecture.

3.3 Statut matrimonial de la population

L'examen du statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus montre une prédominance des personnes célibataires avec 55,0% de la population, les personnes mariées occupent le second ordre avec 40,3% de cette population. Quant aux personnes veuves ou divorcées, elles représentent 3,2% et 1,5% respectivement.

Comparativement aux mêmes proportions obtenues lors du recensement précédent, il y a lieu de noter l'augmentation de la proportion des célibataires au détriment de celle des personnes mariées.

Tableau 6: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH de 2004 et 2014 (en%)

Groupes d'âges fonctionnels	RGPH2004			RGPH2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	49,1	38,6	43,8	59,2	50,6	55,0
Marié	49,4	49,9	49,7	39,5	41,2	40,3
Divorcé	0,7	2,8	1,7	0,7	2,3	1,5
Veuf	0,8	8,7	4,8	0,6	5,9	3,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Analysées selon le sexe, ces proportions varient sensiblement, en particulier chez les célibataires et les personnes en désunion. En effet, la proportion des hommes célibataires est relativement plus importante que celle des femmes (59,2% contre 50,6%). Cet écart de près de 9 points peut s'expliquer par un mariage plus tardif chez les hommes.

Il est constaté par ailleurs, que le veuvage sous l'impact de la surmortalité masculine concerne beaucoup moins les hommes (0,6%) que les femmes (5,9%). Aussi le remariage des veufs, plus ou moins aisé, expliquerait l'écart observé pour les divorcés des deux sexes: 0,7% chez les hommes contre 2,3% chez les femmes.

Le tableau 7, retraçant les proportions des célibataires âgées de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans, confirme le fait constaté concernant le mariage relativement tardif des hommes quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, près de deux tiers des femmes âgées entre 25-29 ans en 2014 sont déjà mariées contre près d'un tiers des hommes du même groupe d'âges.

Par ailleurs, la nuptialité qui a connu une décélération pour les deux sexes durant la période intercensitaire 1994-2004, a entamé sa reprise durant la dernière décennie (2004-2014) en raison de recule de l'âge

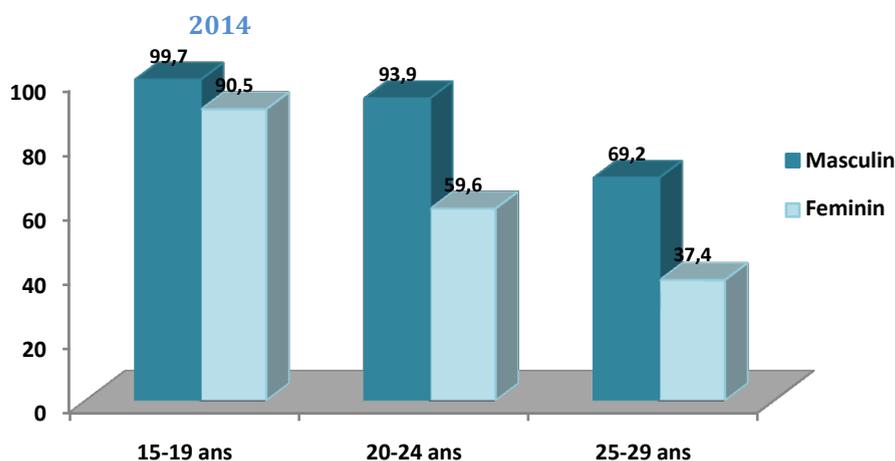
moyen de premier mariage pour les deux sexes.

Tableau 7: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans aux RGPH 2004 et 2014 selon le milieu et le sexe

Milieude résidence	Sexe	RGPH2004			RGPH2014		
		15-19ans	20-24ans	25-29ans	15-19ans	20-24ans	25-29ans
Urbain	Masculin	99,4	94,9	73,9	99,7	93,9	69,2
	Féminin	93,0	69,6	47,6	90,5	59,6	37,4
	Total	96,2	82,0	60,1	95,1	77,1	53,7
Rural	Masculin	99,5	95,0	77,7	99,9	95,9	74,0
	Féminin	93,4	67,7	45,4	91,0	56,5	34,7
	Total	96,5	82,0	62,0	95,5	76,9	55,2
Ensemble	Masculin	99,5	94,9	74,1	99,7	94,0	69,4
	Féminin	93,0	69,5	47,4	90,5	59,5	37,2
	Total	96,2	82,0	60,2	95,1	77,1	53,8

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Figure 2 : Pourcentage des célibataires en milieu urbain selon le groupe d'âge et le sexe, RGPH



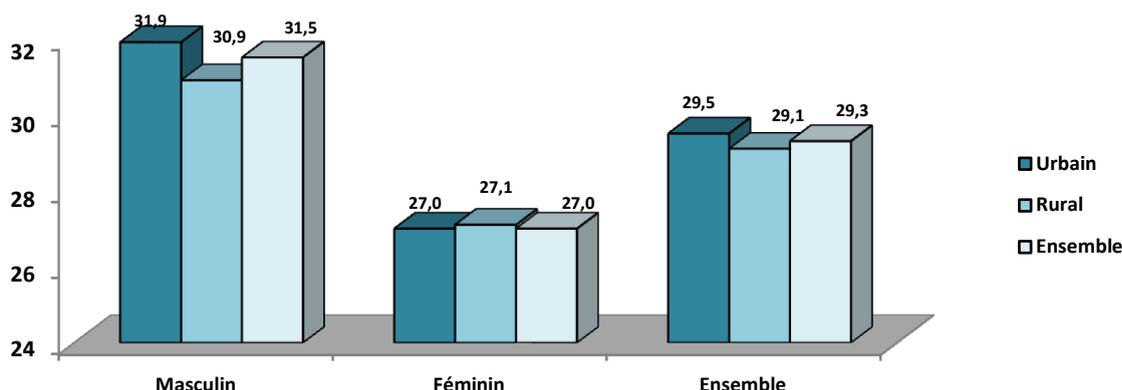
Le recul de l'âge moyen au premier mariage depuis le RGPH 2004, sous l'effet de plusieurs facteurs économiques et sociaux, est une manifestation de changement vis-à-vis de la nuptialité. C'est ainsi que, l'âge moyen à la première union des habitants de la préfecture est passé de 30,3 ans en 2004 à 29,4 ans en 2014. Cette tendance est observée au niveau des deux milieux de résidence, mais elle est un peu plus accentuée chez les hommes en milieu urbain où cet âge est passé de 32,4 ans à 31,6 ans.

Tableau 8 : Age moyen au premier mariage des habitants de la préfecture aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence et le sexe

Milieu/sexe	RGPH2004			RGPH2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	32,4	28,4	30,3	31,6	27,1	29,4
Rural	33,0	27,9	30,5	33,2	26,6	30,0
Ensemble	32,5	28,3	30,3	31,7	27,1	29,4

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Mais, faut-il souligner aussi, que les hommes entrent souvent en première union en moyenne 4 ans plus tard que les femmes. Cet écart qui était en 2004 de 5 ans en milieu rural est passé à 6,6 ans en 2014.

Figure 3: Age moyen au premier mariage des habitants de la préfecture en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe

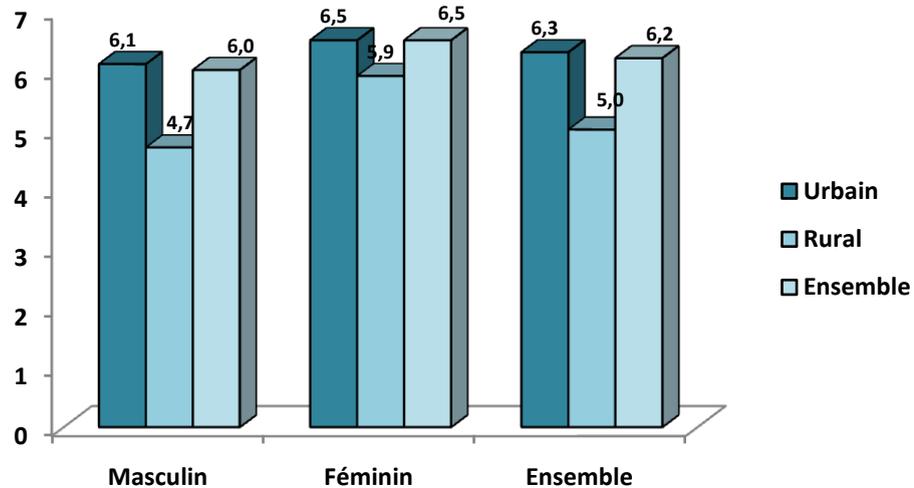
Ceci étant, malgré un changement dans le calendrier de la nuptialité, force est de constater que 93,8% de la population totale finit par se marier avant 55 ans. Ce taux est de l'ordre de 93,7% pour le milieu urbain contre 95,0% pour le milieu rural.

Tableau 9 : Taux de célibat à 55 ans chez les habitants de la préfecture aux RGPH 2004 et 2014 selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	RGPH2004			RGPH2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	4,2	4,8	4,3	6,1	4,7	6,0
Féminin	3,3	2,6	3,2	6,5	5,9	6,5
Ensemble	3,8	3,7	3,8	6,3	5,0	6,2

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Figure 4: Taux de célibat à 55 ans chez les habitants de la préfecture au RGPH 2014 selon le sexe et le milieu de résidence



Toutefois, la comparaison des taux de célibat à 55 ans, permet de conclure qu'un réel recul du niveau de la nuptialité s'est opéré pour cet âge entre 2004 et 2014. En terme chiffré, ce taux est passé de 3,8% à 6,2% pour l'ensemble de la population et de 3,2% à 6,5% pour les femmes.

Autrement dit, le célibat définitif est un phénomène urbain (6,3% en milieu urbain contre 5,0% en milieu rural) et concerne un peu plus les femmes que les hommes (6,5% contre 6,0%). Par comparaison à l'année 2004, le célibat définitif a connu une hausse dans son ensemble.

3.4 Fécondité

Autre phénomène démographique important, traité par le RGPH 2014, est la fécondité des femmes en âge de procréation lequel est saisi à travers les taux de fécondité général par groupes d'âges et l'indice synthétique de fécondité estimant le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme mis au monde à la fin de sa vie féconde.

Ainsi, pour l'ensemble de la préfecture de Tanger-Assilah, cet indice s'élève à 2,2 enfants par femme, 2,2 enfants en milieu urbain et à 2,5

enfants en milieu rural, soit des niveaux de fécondité semblables à ceux enregistrés au niveau régional.

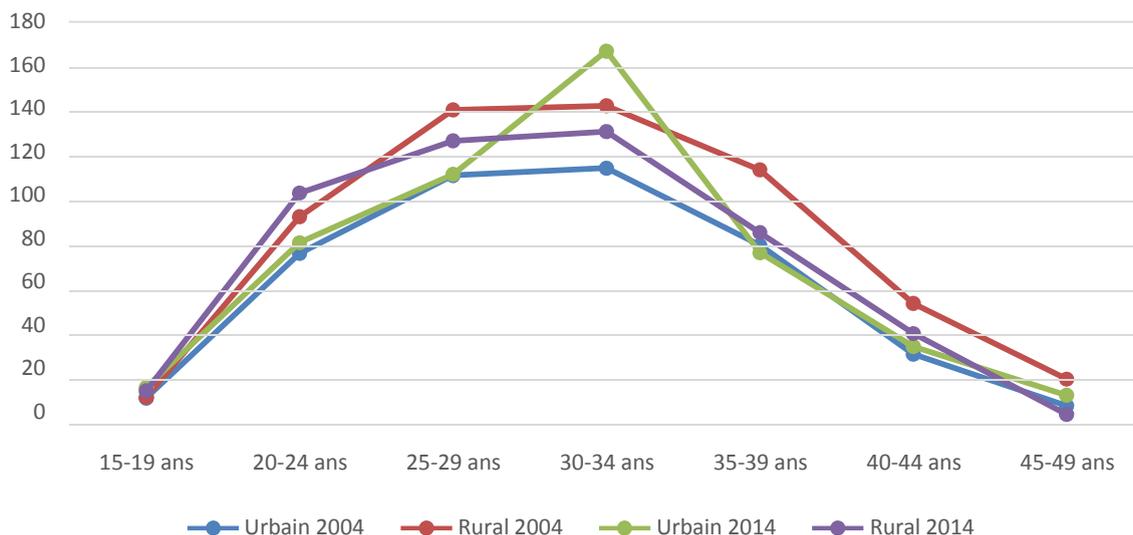
Tableau 10 : Taux (en %) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge de procréation dans la préfecture selon le milieu de résidence

Groupes d'âges	RGPH2004			RGPH2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans	11,5	11,9	11,5	16,2	14,8	16,1
20-24 ans	76,3	92,7	77,4	81,1	103,3	82,2
25-29 ans	111,2	140,5	113,1	111,7	126,6	112,4
30-34 ans	114,5	142,4	116,3	166,9	130,8	108,0
35-39 ans	79,9	113,7	82,0	76,6	85,6	77,1
40-44 ans	31,1	53,9	32,6	34,6	40,4	34,9
45-49 ans	8,0	20,0	8,9	12,7	4,2	12,3
ISF	2,2	2,9	2,2	2,2	2,5	2,2

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Comparés aux niveaux relevés lors du RGPH 2004, la fécondité de la préfecture aurait stagné pour l'ensemble et le milieu urbain sauf pour le milieu rural où l'indice synthétique de fécondité qui est passé de 2,9 enfants en 2004 à 2,5 enfants en 2014.

Figure 5 : Taux de fécondité des femmes de la préfecture en milieu urbain et rural selon les RGPH de 2004 et 2014



Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Aussi, faut-il signaler que cette baisse de la fécondité en milieu rural de La préfecture a touché les femmes de groupes d'âges variant entre 25 ans et 49 ans comme il en ressort de l'examen des taux de fécondité relevés respectivement en 2004 et en 2014 (Figure 5).

Cette baisse significative de la fécondité au niveau rural s'inscrit dans la tendance observée au niveau national et s'explique d'une part par la réduction de la période de procréation, suite au recul de l'âge au premier mariage chez les femmes, et d'autre part à l'usage de plus en plus fréquent des méthodes contraceptives.

3.5 Handicap

Se référant aux normes des Nations Unies pour le handicap, le Haut-Commissariat au Plan considère comme handicapé, toute personne ayant soit une incapacité totale ou une grande difficulté dans au moins l'un des six domaines de l'activité quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi, communiquer dans sa langue habituelle).

Ainsi, selon le RGPH 2014, le nombre de personnes en situation de handicap s'élève à près de 48 000 à la préfecture de Tanger-Assilah, soit un taux de prévalence de 4,6%. Ce taux est plus élevé en milieu rural avec 5,9%, qu'en milieu urbain avec 4,5%, cette prévalence ne varie presque pas pour les deux sexes puisqu'elle atteint en milieu rural 6,0% pour les hommes contre 5,8% pour les femmes et n'enregistre aucune différence pour les deux sexes du milieu urbain (4,6%).

Tableau 11 : Taux de prévalence de handicap (en %) selon le sexe et le milieu de résidence, RGPH 2014

Milieu/sexe	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Tanger-Assilah	4,5	4,5	4,5	6,0	5,8	5,9	4,6	4,6	4,6
Région	4,9	4,9	4,9	5,6	5,2	5,4	5,2	5,0	5,1

Source : RGPH 2014, Direction Régionale du HCP

Prenant en considération qu'une seule personne peut présenter simultanément plusieurs formes de handicap, le nombre de cas d'incapacités enregistrés chez la population de la préfecture s'élève à 91348 contre 345495 pour la région. Il est à noter que le domaine d'incapacité le plus relevé dans la préfecture concerne la mobilité avec 26,3%, suivi de la vision avec 20,3% contre respectivement 25,6% et 21,0% dans la région.

Tableau 12: Nombre de cas d'incapacité observé selon les différentes formes de handicap pour la population en situation de handicap

Incapacité	Vue	Ouïe	Mobilité	Facultés cognitives	Entretien personnel	Communication	total
Tanger-Assilah	18 514	11 088	24 001	13 557	9 772	14 416	91 348
Région	72 467	45 967	88 406	49 696	34 906	53 753	345 195

Source : RGPH 2014, Direction Régionale du HCP

3.6 Projection de la population

Considérée parmi les douze premières provinces et préfectures les plus peuplées dans le Royaume selon le RGPH 2014, la préfecture de Tanger-Assilah a maintenu sa tendance démographique entre 2014, 2020 et 2030, étant donné que les indicateurs externes agissant sur ce phénomène sont restés quasiment stables durant cette même période à savoir taux de mortalité, taux de natalité et migration.

En passant de 1 060 737 habitant en milieu de l'année 2014, cette population atteindra 1 467 541 en l'an 2030, en gagnant ainsi plus de 400 milles personnes, l'équivalent d'une ville moyenne au Maroc.

Par milieu de résidence, les projections démographiques gagnent près de 400 milles personnes en milieu urbain et près de 5 milles personnes en milieu rural, étant donné que la préfecture connaît une

urbanisation élevée en passant de 94,3% en 2014 à 94,8% en 2020 et à 95,5% en 2030.

Tableau 13 : Projection de la préfecture de Tanger-Assilah 2014-2030

Milieu de résidence	2014	2020	2030
Urbain	1000267	1152215	1402042
Rural	60470	62626	65499
Ensemble	1 060 737	1 214 841	1 467 541

Source : Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED)

4. Conditions d'habitation

4.1. Caractéristiques des chefs de ménage

Selon les résultats du RGPH 2014, 83,3% des ménages sont dirigés par des hommes et seulement 16,7% d'entre eux sont dirigés par des femmes. Une prédominance masculine qui existe aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural dans des proportions de l'ordre de 83% et de 88% respectivement.

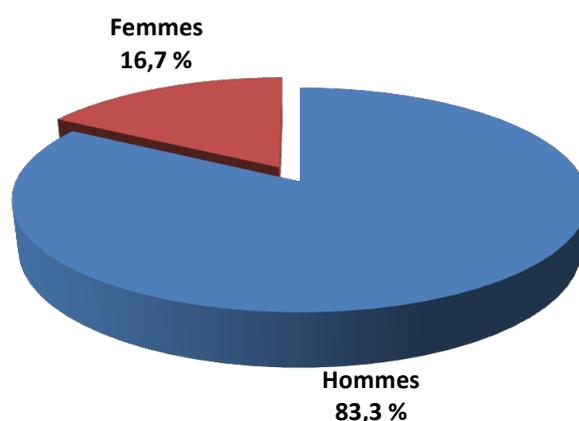
Comparée aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, on constate que la structure des ménages selon le sexe du chef de ménage n'a pratiquement pas changé durant la période intercensitaire.

Tableau 14: Répartition (en %) des chefs de ménage de la préfecture selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Sexe	RGPH2004			RGPH2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	82,7	87,2	83,0	83,0	88,0	83,3
Féminin	17,3	12,8	17,0	17,0	12,0	16,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Figure 6: Répartition (en %) des chefs de ménage de la préfecture selon le sexe au RGPH 2014



Concernant la répartition selon l'âge, il y a lieu de noter que 39,8% des chefs de ménages dans la préfecture sont âgés de 50 ans plus, et 35,3% sont âgés de 35-49 ans. Ceux ayant un âge relativement jeune (15-34 ans) ne représentent que 24,8%.

Selon le sexe, les femmes chefs de ménages âgées de 50 ans et plus représentent 53,6% et sont principalement des veuves comme en témoignent les données du tableau 16, alors que le maximum de chefs de ménages hommes sont âgés de 35-49 ans et sont à 88,8% des personnes mariées.

Tableau 15: Répartition (en %) des chefs de ménage de la préfecture selon les grands groupes d'âges et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

Groupes d'âges	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-24 ans	2,6	4,4	2,9	3,0	4,7	3,3
25-34 ans	19,1	15,4	18,5	22,6	16,2	21,5
35-49 ans	41,4	27,2	39,0	37,3	25,6	35,3
50 ans et plus	36,9	53,0	39,6	37,1	53,6	39,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

L'état matrimonial des chefs de ménages à l'échelle de la préfecture reste largement dominé par des personnes mariées, soit 76,7% des chefs de ménages, contre 11,7% seulement en état de célibat. Ceux en situation de désunion par veuvage ou par divorce représentent quant à eux 11,7% des chefs de ménages.

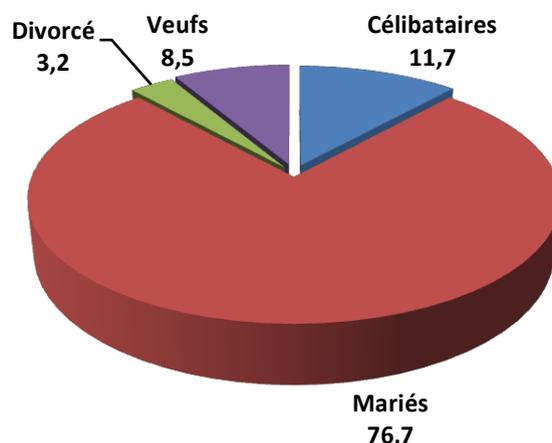
Le pourcentage des célibataires et des divorcés a augmenté, entre 2004 et 2014 de 25,8% et 18,6% respectivement aux dépens d'autres états matrimoniaux.

Tableau 16 : Répartition (en %) des chefs de ménage de la préfecture selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH 2004 et 2014

EtatMatrimonial	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataires	7,7	17,1	9,3	9,2	23,7	11,7
Mariés	90,5	17,0	78,0	88,8	16,6	76,7
Divorcés	0,7	12,3	2,7	1,0	14,1	3,2
Veufs	1,1	53,5	10,0	1,0	45,6	8,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Figure 7 : Répartition en (%) des chefs de ménage de la préfecture selon l'état matrimonial au RGPH 2014



Analysé selon le niveau scolaire, l'examen du tableau 17 fait ressortir que 26,3% des chefs de ménage n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire et 36,2% ont pu fréquenter tout au plus le préscolaire et le primaire. Ceux qui ont pu atteindre le niveau supérieur, relativement fréquents en milieu urbain, ne représentent que 11,1%.

Tableau 17: Répartition (en %) des chefs de ménage de la préfecture selon le niveau scolaire et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Niveau scolaire	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	35,4	62,5	37,2	25	53,7	26,3
Préscolaire	15	17,7	15,2	12,2	17,7	12,4
Primaire	20,9	12,9	20,3	24,1	19,0	23,8
Secondaire Collégial	9,4	3,4	9,0	14,1	5,8	13,7
Secondaire Qualifiant	10,6	2,4	9,8	13,1	2,6	12,6
Supérieur	8,9	1,1	8,4	11,6	1,2	11,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Ces proportions, bien évidemment, varient en fonction du milieu de résidence, ainsi 53,7% des chefs de ménages en milieu rural n'ont jamais fréquenté l'école et 19,0% en sont restés au niveau primaire. En milieu urbain la situation est bien meilleure.

Tableau 18: Taux d'analphabétisme des chefs de ménage de la préfecture selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014 (en %)

Sexe	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	28,1	58,6	30,2	18,5	50,3	20,1
Féminin	66,3	94,6	67,8	51,7	92,0	53,1
Ensemble	34,7	63,2	36,6	24,1	55,3	25,6

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Corrélativement avec le niveau scolaire, 25,6% des chefs de ménage sont analphabètes. Cette proportion est de 20,1% chez les hommes mais beaucoup plus accentuée chez les femmes, soit 53,1%. Ces disparités de niveau d'instruction sont relevées aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Tableau 19: Répartition des chefs de ménage de la préfecture selon le type d'activité et le sexe aux RGPH 2004 et 2014(en %)

Type d'activité	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Masculin
Actif	84,7	33,3	76,0	84,3	43,1	77,4
Inactif	15,3	66,7	24,0	15,7	56,9	22,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Il y a lieu de noter enfin que selon le type d'activité, seuls 77,4% des chefs de ménages de la préfecture ont déclaré être actifs au moment du RGPH 2014. Cette moyenne cache bien des différences en passant d'un sexe à l'autre. En effet, au moment où 84,3% des chefs de ménage hommes sont actifs, 56,9% des femmes sont inactives.

Durant la période intercensitaire 2004-2014 la proportion des actifs dans la préfecture est passée de 76% à 77,4%, enregistrant une amélioration de 1,8%.

4.2. Conditions d'habitation des ménages

4.2.1. Type d'habitat

Il s'agit du type de logement occupé par le ménage à la date de référence du RGPH2014. Le tableau 20, qui donne la répartition des ménages de la préfecture selon le type du logement occupé par milieu de résidence permet de constater que l'habitat de type marocain moderne attire 73,5% des ménages urbains, suivi par l'habitat de type appartement avec 17,4% des ménages. Quant aux villas et aux maisons marocaines traditionnelles, il n'y réside respectivement que 3,4% et 2,9% des ménages.

Tableau 20: Répartition en (%) des ménages de la préfecture selon le type d'habitat et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Type d'habitat	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Villa, niveau de villa	2,3	0,2	2,2	3,4	1,2	3,3
Appartement	11,7	0,0	10,9	17,4	-	16,5
Marocaine traditionnelle	4,1	2,6	4,0	2,9	2,9	2,9
Marocaine moderne	74,4	27,6	71,2	73,5	41,1	72,0
Sommaire ou bidonville	3,6	5,7	3,8	1,4	0,9	1,4
Habitat de type rural	1,4	62,4	5,6	0,2	53,2	2,8
Autres	2,5	1,5	2,4	1,1	0,8	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

En d'autres termes, plus de 97% des ménages citadins de la préfecture logent dans des habitats à priori salubres et le reste des ménages habite dans des logements soit de type sommaire ou bidonville, soit de type rural, ou encore, des locaux non destinés à l'habitation.

Comparée à la situation relevée lors du RGPH 2004, le poids de cette dernière catégorie de ménages aurait baissé modestement, en passant de 7,5% à 2,7% au profit de l'habitat de type appartement et de l'habitat de type villa. La même tendance est observée pour l'habitat de type marocain traditionnel et de type marocain modern dont le poids est passé respectivement de 4,1% à 2,9% et de 74,4% à 73,5% durant la période 2004-2014.

En milieu rural, 45,2% des ménages en 2014 logent dans des habitats à priori salubres, (comme défini pour le milieu urbain), le reste loge dans sa majorité dans des logements de type rural, dont le poids a baissé significativement au profit des types "maison marocaine moderne", "maison marocaine traditionnelle" et aussi du type "villa".

4.2.2. Ancienneté du logement

Selon l'ancienneté du logement (tableau ci-dessous), l'on constate que 24,8% des ménages urbains de la préfecture habitent des logements construits au courant de la période intercensitaire 2004-2014, ceux habitant des logements de moins de 20 ans représentent près de 50% et 88,5% habitent des logements de moins de 50 ans.

Tableau 21: Répartition (en %) des ménages de la préfecture selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence au RGPH 2014

Age du logement	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	24,8	21,3	24,7
De 10 à moins de 20 ans	24,7	18,3	24,3
De 20 à moins de 50 ans	39,0	29,9	38,5
Plus de 50 ans	11,5	30,6	12,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014, Direction Régionale du HCP

Ainsi, si l'on considère que la durée d'amortissement d'un logement est 50 ans, il s'en suit alors que 11,5% des ménages urbains de la préfecture habiteraient encore des logements très anciens.

4.2.3. Statut d'occupation

En 2014, plus de la moitié des ménages urbains (51,4%) au niveau de la préfecture occupent leur logements en tant que propriétaires/copropriétaires ou accédant à la propriété contre 36,3% des locataires.

Par rapport à la situation relevée en 2004, le poids de statut de locataire aurait sensiblement augmenté en passant de 33,6% à 36,3%, et ce au profit des ménages propriétaires, copropriétaires ou logé gratuitement.

On note aussi, durant cette période, une légère diminution de la proportion des ménages urbains occupant un logement de fonction passant de 0,8% à 0,7%.

Tableau 22: Répartition (en %) des ménages de la préfecture selon le statut d'occupation et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Statut d'occupation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Propriétaire, copropriétaire	49,6	87,9	52,2	48,4	89,7	50,5
Accédant à la propriété	2,4	0,6	2,3	3,0	1,3	2,9
Locataire	33,6	1,8	31,5	36,3	1,4	34,6
Logement de fonction	0,8	1,5	0,9	0,7	1,0	0,7
Logé gratuitement	12,8	7,7	12,4	11,2	6,4	10,9
Autres	0,7	0,5	0,7	0,4	0,1	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

4.2.4. Occupation des logements

L'occupation des logements, exprimée par la proportion des ménages selon le nombre de pièces, est un indicateur très révélateur des conditions d'habitation des ménages et de la pression exercée sur l'offre de logements. En 2014, cet indicateur révèle qu'une importante proportion des ménages urbains occupe des logements constitués de 1 à 2 pièces, soit 43,6%. Ceux logés dans des habitats plus spacieux, de 3 pièces et plus, représentent 56,4% dont 14,1% habitent des logements de 4 pièces.

Tableau 23: Répartition (en %) des ménages de la préfecture selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Nombre de pièces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	15,4	11,3	15,2	14,8	9,1	14,5
2 pièces	31,3	36,1	31,6	28,8	31,3	28,9
3 pièces	26,8	29,0	26,9	31,6	33,0	31,7
4 pièces	14,2	14,0	14,2	14,1	16,3	14,2
5 pièces	4,3	4,9	4,3	4,1	5,4	4,2
6 pièces	4,0	2,7	3,9	3,3	2,8	3,3
7 pièces	1,3	0,8	1,3	1,0	1,0	1,0
8 pièces et plus	2,7	1,2	2,6	2,3	1,1	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

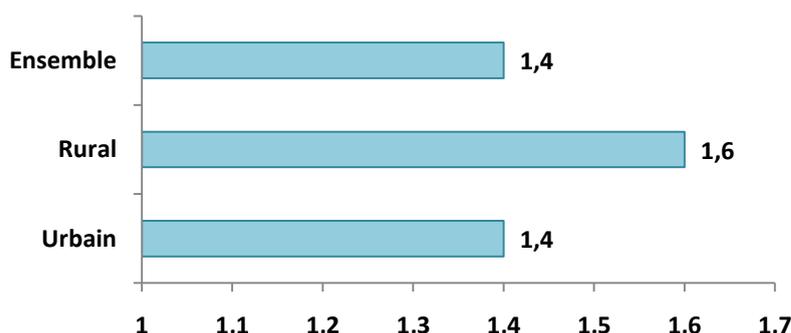
Par ailleurs, l'examen des taux d'occupation au niveau de la préfecture entre 2004 et 2014, fait état d'une diminution de ce taux durant la période en question, puisque le nombre de personnes par pièce est passé de 1,5 à 1,4 en milieu urbain et de 2,6 à 1,6 en milieu rural, attestant d'une amélioration relative du niveau de vie des ménages.

Tableau 24: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements au niveau de la préfecture selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	2004	2014
Urbain	1,5	1,4
Rural	2,6	1,6
Ensemble	1,6	1,4

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Figure 8: Taux d'occupation des logements au niveau de la préfecture selon le milieu de résidence au RGPH 2014



4.2.5. Equipement des logements

Mise à part la densité par pièce, exprimée par le taux d'occupation en baisse comme on vient de le constater plus haut, la disponibilité de certains équipements dans le logement participe grandement à l'amélioration du niveau de vie de la population et par la même, à l'épanouissement des ménages. Il s'agit en particulier des éléments de confort dont est doté le logement comme la cuisine, la latrine, le bain ou la douche et les réseaux de desserte en eau potable et en électricité.

Concernant les équipements vitaux en eau potable et électricité, il y a lieu de noter qu'en 2014, sur dix ménages en milieu urbain près de 9,6 ménages occupent des logements pourvus d'électricité et près de 9,1 ménages sur dix occupent des logements pourvus d'eau courante.

La cuisine est disponible pour 96,3% des ménages quant au cabinet d'aisance il est quasigénéral puisque 98,9% des ménages en disposent.

Mais, il faut le préciser par ailleurs que plus de la moitié des ménages urbains de la préfecture habitent des logements pourvus d'une douche ou salle de bain, puisque 58,4% d'entre eux en dispose.

Tableau 25: Proportion des ménages de la préfecture selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Elément de confort dans Le logement	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Cuisine	92,5	78,1	91,5	96,3	93,7	96,1
W.C	98,2	67,4	96,1	98,9	92,8	98,6
Bain moderne, douche	42,5	5,1	40,0	51,5	9,2	49,4
Bain local	4,1	19,2	5,1	6,9	13,9	7,3
Eau courante	80,9	7,5	76,0	90,9	14,7	87,2
Electricité	88,2	67,7	86,8	95,7	89,6	95,4

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Bien évidemment, tous ces indicateurs, pour l'ensemble de la préfecture, ont connu une nette amélioration durant la période intercensitaire 2004-2014, particulièrement l'amélioration spectaculaire du taux de desserte des ménages ruraux en électricité, lequel est passé de 67,7% à 89,6% entre 2004 et 2014

Tableau 26: Proportion des ménages de la préfecture dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu aux RGPH 2004 et 2014

Mode d'éclairage	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	73,3	84,1	75,2	38,7	65,2	42,9
Kandil, Bougie	10,0	10,3	10,1	14,8	15,6	14,9
Energie solaire	0,4	0,7	0,4	1,9	5,8	2,5
Groupe électrogène	0,8	0,5	0,8	7,3	2,3	6,5
Autres	15,5	4,4	13,6	37,4	11,1	33,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Par ailleurs, les ménages non raccordés au réseau public de distribution d'électricité recourent à d'autres modes d'éclairage, essentiellement le gaz butane, la bougie ou kandil qui sont utilisés respectivement par 42,9% et 14,9%. Ceux qui se servent d'un groupe électrogène ou de l'énergie solaire ne représentent qu'une faible proportion évaluée respectivement à 6,5% et 2,5%.

Tableau 27: Proportion des ménages de la préfecture dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu au RGPH 2014

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	87,2	46	72,1
Vendeur d'eau potable	1,0	0,5	0,8
Puits ou matfia non équipés	3,8	23,8	11,1
Source, oued ou ruisseau	3,2	29,3	12,7
Autre	4,8	0,5	3,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2014, Direction Régionale du HCP

Concernant les ménages non raccordés au réseau public de distribution de l'eau, il y a lieu de noter que la fontaine publique demeure la source principale d'approvisionnement (87,2% en milieu urbain contre 46% en milieu rural), alors que pour les ménages ruraux l'approvisionnement en eau potable se fait en deuxième lieu par l'eau de source, oued ou ruisseau avec 29,3% des ménages suivi par l'eau des puits ou matfia non équipés avec 23,8% des ménages.

Tableau 28: Proportion des ménages de la préfecture selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche au RGPH 2014

Distance	Proportion
Moins de 200 mètres	62,7
200 mètres à moins d'un kilomètre	30,1
Un kilomètre et plus	7,2
Total	100,0

Source : RGPH 2014, Direction Régionale du HCP

Concernant la distance à parcourir pour s'approvisionner en eau pour les ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau, on constate que 30,1% des ménages traversent une distance entre 200 mètres et un kilomètre pour arriver à la source d'eau la

plus proche et 28,3% des ménages consacrent entre 10 à 19 minutes pour accéder au point d'eau le plus proche par contre ceux qui passent plus d'une heure à deux heures représentent 3,1% des ménages de la préfecture.

Tableau 29: Proportion des ménages de la préfecture selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche au RGPH 2014

Durée	Proportion
Moins de 10 minutes	55,5
De 10 à 19 minutes	28,3
De 20 à 29 minutes	4,9
De 30 à 39 minutes	6,1
De 40 à 49 minutes	1,6
De 50 à 59 minutes	0,3
D'une heure à deux heures	3,1
Plus de deux heures	0,2
Total	100,0

Source : RGPH 2014, Direction Régionale du HCP

4.2.6. Mode d'évacuation des eaux usées

Sur le plan assainissement, les résultats du RGPH 2014 montrent que 97% des ménages urbains de la préfecture habitent des logements reliés à un réseau public d'évacuation des eaux usées et 2,5% usent, pour ce faire, de la fosse septique. Le reste utilise soit les puits perdus ou la nature.

En milieu rural le réseau public d'évacuation des eaux usées est quasi inexistant, ainsi les fosses septiques sont utilisées par 63% des ménages en tant que mode d'assainissement, 20,5% et 15,3% se servent respectivement de la nature et des puits perdus.

Tableau 30: Proportion des ménages de la préfecture selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Mode d'évacuation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	86,2	3,6	80,6	97,0	0,7	92,3
Fosse septique	6,9	55,4	10,2	2,5	63,0	5,4
Puits perdu	1,3	5,4	1,6	0,3	15,3	1,0
Dans la nature(*)	-	-	-	0,2	20,5	1,2
Autre mode d'évacuation	5,6	35,6	7,6	0,0	0,5	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

(*) La modalité « Dans la nature » est incluse dans « autre mode d'évacuation » au RGPH 2004

4.2.7. Autres équipements

Il s'agit particulièrement de certains équipements domestiques tels que la télévision, la parabole, le téléphone fixe et le téléphone portable.

Ces équipements, comme le montrent les résultats du RGPH 2014, sont devenus des moyens de communication et de divertissement de premier rang pour les ménages marocains. Ainsi, le nombre des ménages de la préfecture qui possèdent une télévision, une parabole, un téléphone portable a accru de 13,4%, 108,1% et 33,2% respectivement entre 2004 et 2014.

Par ailleurs, 95% des ménages urbains de la préfecture de Tanger-Assilah sont dotés d'une télévision, 90,5% possèdent une parabole, 16,5% sont reliés par câble au réseau de téléphone fixe et 96,6% des ménages possèdent au moins un téléphone portable.

Tableau 31: Pourcentage des ménages de la préfecture dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Équipements domestiques	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	84,6	64,6	83,3	95,0	86,4	94,5
Parabole	45,3	11,9	43,0	90,5	68,5	89,5
Téléphone fixe	19,5	2,5	18,3	16,5	1,3	15,8
Téléphone portable	74,2	44,8	72,2	96,6	88,2	96,2

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

4.2.8. Distance à la route goudronnée

Pour la préfecture de Tanger-Assilah, la distance moyenne qui sépare les ménages ruraux de la route goudronnée la plus proche est de 1,3 Km, cet indicateur est nettement inférieur de celui obtenu au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima qu'est de l'ordre de 4,3 Km et inférieur à celui enregistré au niveau national (3 km).

Tableau 32: Distance des ménages ruraux à la route goudronnée (en Km) au RGPH 2014

Distance	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Préfecture de Tanger-Assilah
		4,3

Source : RGPH 2014, Direction Régionale du HCP

4.3. Logement et cohabitation des ménages

La cohabitation désigne le fait que deux ou plusieurs ménages habitent ensemble dans le même logement, partagent l'espace intérieur et utilisent généralement les équipements de manière collective. En effet, une partie du déficit en logements est comblée par la cohabitation des ménages.

Le degré de cohabitation est calculé en rapportant le nombre total des ménages au nombre total de logements.

Tableau 33: Evolution du degré de cohabitation des ménages de la préfecture de Tanger-Assilah et de la région TTA par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014

Province/Préfecture	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Tanger-Assilah	103,0	103,7	103,1	102,4	100,9	102,4
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	103,7	104,6	104,1	102,3	103,5	102,7

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Durant la période intercensitaire 2004-2014, le degré de cohabitation au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a passé de 104,1 à 102,7 enregistrant ainsi une diminution de 1,34% (1,35 au milieu urbain et 1,05 au milieu rural).

Ce constat est aussi remarqué au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah, où le taux de cohabitation au milieu urbain a diminué de l'ordre de 0.6 %. Quant au milieu rural, la baisse était plus significative en passant de 104,6 à 103,5 ce qui traduit une diminution de 1,05%.

5. Pauvreté

S'engageant fermement à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Maroc n'a cessé de déployer ses efforts envers ce phénomène qui persiste au mode de vie des ménages marocains et nuit à leurs capacités fonctionnelles. Afin de permettre le ciblage territorial et social à travers des programmes sociaux notamment l'Initiative Nationale de Développement Humain conçue par les hautes autorités du pays, l'actualisation de la carte de la pauvreté s'avère nécessaire pour mettre à la disposition des décideurs les outils objectifs permettant de cibler la pauvreté au niveau national, provincial et communal. Ainsi deux approches sont utilisées par le HCP pour mesurer la pauvreté, il s'agit de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle.

5.1. Pauvreté monétaire

Cette approche consiste en le couplage des données issues, en 2014, du recensement Général de la Population et de l'Habitat, et de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages (ENCDM). Ainsi, la pauvreté est mesurée en calculant le seuil des dépenses requises pour satisfaire aux besoins alimentaires d'un ménage et en le majorant par une allocation non alimentaire, alors que la vulnérabilité est, de son côté, mesurée en relevant de 1,5 fois le seuil de la pauvreté monétaire. Ainsi, le seuil de pauvreté, en 2013/2014, est de 4668 Dh par personne et par an en milieu urbain, et de 4313 Dh par personne et par an en milieu rural.

Dans ce cadre, le taux de pauvreté monétaire s'est établi en 2014, à 0,93% à la préfecture de Tanger-Assilah contre 2,60% au niveau de la région.

Selon le milieu de résidence, force est de constater que la pauvreté monétaire est un phénomène plutôt rural qu'urbain, avec un taux de pauvreté de 5,25% en milieu rural et de 0,67 en milieu urbain.

Tableau 34: Taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaire (en %) selon les communes de la préfecture Tanger-Assilah, année 2014

		Taux de pauvreté	Taux de vulnérabilité
Commune	Tanger-Médina (AR)	0,68	3,83
	BniMakada (AR)	0,86	4,93
	Charf-Mghogha (AR)	0,38	2,74
	Charf-Souani (AR)	0,09	0,83
	Assilah (M)	1,86	8,45
	Gueznaia (M)	0,95	5,07
	Sahel Chamali	4,97	17,26
	Sidi Lyamani	4,32	15,97
	HjarEnnhal	2,08	13,57
	Dar Chaoui	14,24	28,15
	Had Al Gharbia	3,89	11,50
	Laaouama	6,59	19,76
	AquouassBriech	0,71	7,38
	Al Manzla	8,75	22,89
	SebtAzzinate	11,03	23,13
	Préfecture Tanger-Assilah	Ensemble	0,93
Urbain		0,67	3,87
Rural		5,25	16,23
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Ensemble	2,6	9,58
	Urbain	0,97	4,85
	Rural	5,02	16,65

Source : Carte de la pauvreté monétaire 2014, HCP

La carte de la pauvreté monétaire révèle aussi que 4,56% des ménages communaux sont en situation de vulnérabilité en 2014, contre 7,7% en 2007, une tendance à la baisse. Par milieu de résidence, le gain en milieu urbain dont le taux est passé de 7,3 à 3,87%, s'est réalisé au détriment du milieu rural dont le taux de vulnérabilité a cru de 12,3% à 16,23%.

5.2. Pauvreté multidimensionnelle

La pauvreté multidimensionnelle ne se limite pas à appréhender la pauvreté par la mesure du revenu ou des dépenses, elle lui substitue plusieurs dimensions socioculturelles qui renvoient aux conditions de vie du ménage dans leur globalité. Celle-ci est fondée sur un ensemble de besoins dont l'absence de satisfaction constitue des facteurs de prévalence,

de manifestation de la pauvreté ou des facteurs de sa reproduction sociale. Ces besoins portent sur l'accès aux services sociaux de base à savoir l'eau, l'électricité et l'assainissement, les conditions de logement, l'éducation, la santé et les moyens de communication.

Ainsi, un ménage est considéré en situation de pauvreté multidimensionnelle si au moins 30% de l'ensemble cumulé des dimensions de ces besoins ne sont pas satisfaits.

Tableau 35: Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les communes de la préfecture Tanger-Assilah, 2004 et 2014

		2004	2014
Commune	Tanger-Médina (AR)	8,6	1,8
	BniMakada (AR)	17,1	2,9
	Charf-Mghogha (AR)	9,8	1,9
	Charf-Souani (AR)	4,8	1,1
	Assilah (M)	13,1	2,8
	Gueznaia (M)	19,4	3,1
	Sahel Chamali	42,4	23,4
	Sidi Lyamani	36,7	11,4
	HjarEnnhal	22,5	7,0
	Dar Chaoui	61,8	24,7
	Had Al Gharbia	40,8	14,9
	Laaouama	36,0	7,8
	AquouassBriech	18,8	4,0
	Al Manzla	53,4	20,5
	Sebt Azzinate	58,1	20,8
	Préfecture Tanger-Assilah	Ensemble	13,6
Urbain		10,9	2,2
Rural		35,4	13,4
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Ensemble	30,3	9,5
	Urbain	11,2	2,5
	Rural	51,7	20,1

Source : Carte de la pauvreté monétaire 2014, HCP

Selon ces résultats, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle s'élève à 2,9% à l'échelle préfectorale contre 9,5% au niveau régional, une pauvreté qui s'avère plus prononcée en milieu rural, puisque le taux de pauvreté multidimensionnelle s'y élève à 13,4% contre 2,2% en milieu urbain. La même constatation étant relevée à l'échelle régionale.

Toutefois, il convient de constater que l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle a fortement reculé par rapport à 2004, où le taux en question s'élevait à 13,6% à la préfecture de Tanger-Assilah contre 30,3% dans la région. Cette diminution étant observée au niveau de toutes les communes de la préfecture et pour les deux milieux de résidence.

La décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par sources de privation renseigne sur les facteurs à l'origine de ce phénomène. Il en résulte que la privation en termes d'éducation explique à elle seule plus de la moitié de la pauvreté dans la préfecture de Tanger-Assilah (61,7%). La même constatation est relevée au niveau régional (57,4%).

Vient en deuxième lieu la privation en termes de santé avec 20,7%, puis les privations à l'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement qui contribuent à hauteur de 10,5% à la pauvreté multidimensionnelle, suivies par la privation en termes de conditions de logement avec 7,1%.

Tableau 36: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation (en %), préfecture de Tanger-Assilah, année 2014

Source de privation (en %) 2014	Education	Santé	Conditions de vie	
			Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement
Commune	Tanger-Médina (AR)	62,6	25	5
	Bni Makada (AR)	68,1	23,3	3,3
	Charf-Mghogha (AR)	62,4	30	2,9
	Charf-Souani (AR)	54	39,9	2,2
	Assilah (M)	59,4	20,6	6,8
	Gueznaia (M)	62,6	21,1	6,2
	Sahel Chamali	52,3	6,9	14,6
	Sidi Lyamani	53,5	8,6	14,7
	Hjar Ennhah	58,2	12,7	9,8
	Dar Chaoui	53,3	20,7	17,8
	Had Al Gharbia	52,2	7,2	18,6
	Laaouama	58,5	20,3	7,3
	Aquouass Briech	46,4	17,7	15,3
	Al Manzla	54,7	6,4	17,9
	Sebt Azzinate	56,6	6,1	14,7
	Préfecture	Ensemble	61,7	20,7
Tanger- Assilah	Urbain	64,6	25,6	3,7
Région-Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Rural	54,3	8,7	15,4
	Ensemble	57,4	10,3	12,3
	Urbain	62,2	24,7	4,9
	Rural	56,6	8	13,5

Source : Carte de la pauvreté monétaire 2014, HCP

5.3. Pauvreté globale

Les cartographies de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle permettent de réaliser une typologie des ménages selon les formes de pauvreté. Aussi, elles permettent de déterminer le noyau dur de la pauvreté représenté par la catégorie des ménages qui cumulent ces deux formes de pauvreté, et relever aussi les catégories des ménages qui n'en connaissent qu'une seule forme, soit monétaire ou bien multidimensionnelle.

Ainsi, il en résulte que 3,5% des ménages préfectoraux ne connaissent qu'une seule forme de pauvreté : répartis entre 0,8% pour la

pauvreté monétaire et 2,7% pour la pauvreté multidimensionnelle. Quant au noyau dur de la pauvreté, frappé à la fois par la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle, il représente 0,2% des ménages.

Tableau 37: Pauvreté globale, Préfecture de Tanger-Assilah, année 2014

Type de pauvreté		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté	Taux de pauvreté globale 2014 (en%)
				Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	
Commune	Tanger-Médina (AR)	0,6	1,7	0,1	2,3
	BniMakada (AR)	0,8	2,8	0,1	3,6
	Charf-Mghogha (AR)	0,3	1,9	0	2,3
	Charf-Souani (AR)	0,1	1,1	0	1,2
	Assilah (M)	1,6	2,6	0,2	4,4
	Gueznaia (M)	0,8	3	0,1	3,9
	Sahel Chamali	2,1	20,6	2,8	25,6
	Sidi Lyamani	3,7	10,9	0,6	15,2
	HjarEnnhah	1,7	6,7	0,3	8,8
	Dar Chaoui	9,4	20	4,8	34,1
	Had Al Gharbia	1,7	12,9	2,1	16,7
	Laaouama	5,5	6,9	1	13,4
	Aquouass Briech	0,3	3,7	0,3	4,3
	Al Manzla	6,4	18,3	2,1	26,9
	SebtAzzinate	8,2	18	2,8	29
Préfecture Tanger-Assilah	Ensemble	0,8	2,7	0,2	3,6
	Urbain	0,6	2,1	0,1	2,8
	Rural	3,6	11,8	1,5	17
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Ensemble	1,6	8,6	1	11,1
	Urbain	0,9	2,3	0,1	3,3
	Rural	2,7	17,9	2,2	22,9

Source : Carte de la pauvreté monétaire 2014, HCP

Avec ces trois indices, le taux de pauvreté globale atteint 3,6% à la préfecture de Tanger-Assilah et 11,1% à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

6. Prix à la consommation

La ville de Tanger est l'une des 18 villes du Royaume ciblées par l'Enquête des prix à la consommation. Cette enquête mensuelle permanente, qui permet l'élaboration de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) depuis novembre 2009, vient en remplacement de l'enquête du coût de la vie menée depuis l'année 1958 produisant l'Indice de Coût de la Vie (ICV).

L'indice des prix à la consommation (IPC, base 100: 2017) mesure ainsi la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de produits consommés par les ménages marocains, la population de référence étant constituée de l'ensemble de la population. La périodicité de la collecte des prix varie selon la nature des produits: Elle est de 4 fois par mois, 2 fois par mois, 1 fois par mois ou 1 fois par trimestre selon l'article à observer.

Le panier de l'indice contient 546 articles et 1391 variétés, et le relevé des prix se fait aussi au niveau des grandes surfaces qui ont changé les habitudes de consommation des ménages urbains marocains, et gagné une part importante dans le commerce de détail.

Les coefficients de pondération relatifs à l'année 2017 ont été calculés sur la base des résultats de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages de 2014 et des résultats du recensement de la population et de l'habitat de 2014.

Les points de vente concernés par l'Enquête des prix à la consommation à la ville de Tanger sont au nombre de 479.

Ainsi, au terme de l'année 2021, l'Indice des Prix à la Consommation a atteint à la ville de Tanger une valeur de 103,7 enregistrant une variation de 1,3% par rapport à l'année 2020 (102,4), inférieur à celle enregistrée au

niveau national soit 1,4%.

Cette variation est le résultat d'une hausse de 0,8% de l'indice des produits alimentaires et la hausse de 1,7% de l'indice des produits non alimentaires.

Par divisions de produits, les hausses les plus importantes de l'IPC au niveau de la ville de Tanger ont concerné le « Transport » avec 5,3%, suivie par « Boissons Alcoolisées et Tabac » avec 3,5% et les « articles des biens et services divers » avec 2,0%. En revanche, les baisses les plus fortes ont été enregistrées par loisirs et cultures (-0,6%) suivie de la communication (-0,2%).

Tableau 38: Variation (%) de l'indice des prix à la consommation (IPC) par divisions de produits entre 2020-2021

Division des produits	Tanger			National		
	2020	2021	Var. (%)	2020	2021	Var. (%)
Produits alimentaires	102,4	103,2	0,8	102,3	103,1	0,8
01-Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	101,6	102,3	0,7	101,6	102,2	0,6
02 - Boissons alcoolisées et tabac	121,8	126,1	3,5	121,2	125,5	3,5
Produits non alimentaires	102,3	104	1,7	102,6	104,4	1,8
03 - Articles d'habillements et chaussures	99,0	100,2	1,2	102,7	104,7	1,9
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	101,8	103,1	1,3	101,8	102,6	0,8
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	100,0	100,9	0,9	100,8	101,9	1,1
06 – Santé	108,3	108,9	0,6	101,6	101,8	0,2
07 – Transport	100,3	105,6	5,3	100,8	106,7	5,9
08 – Communication	103,7	103,3	-0,4	103,9	103,7	-0,2
09 - Loisirs et culture	99,6	99	-0,6	99,4	100,2	0,8
10 – Enseignement	103,0	103,7	0,7	109,1	110,8	1,6
11 - Restaurants et hôtels	102,6	103,7	1,1	103,6	104,6	1,0
12 - Biens et services divers	103,9	106	2,0	104,0	106,4	2,3
Ensemble	102,5	103,7	1,3	102,5	103,9	1,4

Source : Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

7. Emploi

L'Enquête Nationale sur l'Emploi menée annuellement et de manière permanente par le Haut-Commissariat au Plan, permet de publier trois indicateurs provinciaux relatifs à l'emploi, à savoir le taux d'activité, le taux de chômage et le taux de sous-emploi.

7.1. Taux d'activité

Défini comme la part de la population qui participe ou cherche à participer à la production de biens et services dans la population totale, le taux d'activité préfectoral s'est établi, en 2021, à 45,8%, contre 49,8% enregistré dans la région. A l'instar de niveau régional, le taux d'activité préfectoral est plus élevé en milieu rural (48,5%) comparativement au milieu urbain (45,7%).

Tableau 39: Taux d'activité (en %), année 2021

	Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture de Tanger-Assilah	45,7	48,5	45,8
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	45,4	57,6	49,8

Source : Haut-Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

Pour des considérations d'échantillonnage, les taux relatifs à la préfecture de Tanger-Assilah regroupent aussi la province de Fahs-Anjra

7.2. Taux de chômage

Indiquant la part de la population dépourvue d'un emploi mais qui cherche un travail, parmi la population active, le taux de chômage exprime le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi.

Ainsi, le taux de chômage s'établissait à 12,9% en 2021 à la préfecture de Tanger-Assilah. Il dépasse de 2,5 points celui enregistré au niveau régional établi à 10,4%, et est plus accentué en milieu urbain avec 13,4%, comparativement au milieu rural qui ne dépasse pas 1%, au moment où le taux de chômage urbain régional se situe à 15,5%.

Tableau 40: Taux de chômage (en %), année 2021

	Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture de Tanger-Assilah	13,4	-	12,9
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	15,5	3,2	10,4

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

Pour des considérations d'échantillonnage, les taux relatifs à la province de Tanger-Assilah regroupent aussi la préfecture de Fahs-Anjra

7.3. Taux de sous-emploi

Ce taux renseigne sur l'importance des principales formes de sous-utilisations des actifs occupés. Il exprime la part des actifs occupés sous-employés dans la population active occupée âgée de 15 ans et plus.

Ainsi, le taux de sous-emploi s'est établi à 10,8% à la préfecture de Tanger-Assilah en 2021, contre 9,6% enregistré au niveau régional. Le sous-emploi préfectoral est plus important en milieu urbain où il concerne 10,9% des actifs occupés âgés de 15 ans et plus, comparativement au milieu rural où le taux en question est de valeur inférieure à 1%.

Tableau 41: Taux de sous-emploi, année 2021

	Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture de Tanger-Assilah	10,9	-	10,8
Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	11,1	7,8	9,6

Source : Haut Commissariat au Plan, Direction de la Statistique

Pour des considérations d'échantillonnage, les taux relatifs à la province de Tanger-Assilah regroupent aussi la préfecture de Fahs-Anjra

Partie II:

Principaux Secteurs Economiques

8. Agriculture et pêche

L'aspect montagneux, la topographie accidentée et tourmentée qui caractérise le relief préfectoral rattachée géologiquement au Rif accidentel, aplati au Sud et au centre et fortement accidenté à l'Est, au Nord Ouest et au Sud, sont autant de facteurs qui ont largement conditionné le développement de l'agriculture à l'échelle de la préfecture de Tanger-Assilah. Des facteurs conjugués au faible niveau de mécanisation, d'irrigation, et d'utilisation de semences sélectionnées, contribuant à l'émergence d'une agriculture traditionnelle largement dépendante des aléas climatiques.

8.1. Les ressources en terre

A l'échelle préfectorale, selon la campagne agricole 2020-2021, la superficie agricole utile (SAU) s'élève, à 50 951 ha, dont les terres Melk sont les plus dominantes avec 90%. L'irrigation ne concerne que 2963 ha, traduisant un taux d'irrigation faible de 5,8%.

Tableau 42: Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique, préfecture de Tanger- Assilah, année 2021

Statut	Superficie (en ha)
Terres Melks	45 721
Terres Collectives	1 870
Terres Habous	986
Terres Guich	18
Terres domaniales	2 356
SAU Préfectorale	50 951

Source : Direction régionale de l'Agriculture

Selon les données de 2019, Le mode de faire valoir direct des exploitations est majoritaire dans la préfecture puisqu'il concerne 80% de la SAU. Le reste de la SAU est exploité à raison de 12% par le biais de la location et à 8% par le bail en nature.

Ainsi, les types de cultures pratiquées dans la préfecture concernent les

céréales, les légumineuses et les maraichères, alors que les cultures oléagineuses et industrielles sont faibles dans la préfecture.

8.2. Les productions végétales

8.2.1. La céréaliculture

La pratique des cultures céréalières est la plus prépondérante à la préfecture de Tanger-Assilah selon la campagne 2020-2021, elle occupe une superficie de 22 727 ha, soit 44,6% de la SAU préfectorale, et ce, malgré le caractère accidenté du relief. Cette culture assure ainsi une production de l'ordre de 47 083 tonnes traduisant une productivité de 2,07 t/ha.

Tableau 43: Les cultures céréalières, Préfecture de Tanger-Assilah, campagne 2020-2021

Culture	Superficie (en ha)	Production (en tonne)	Productivité (tonne/ha)
Blé dur	13000	28600	2,2
Blé tendre	1800	4140	2,3
Orge	5200	11960	2,3
Mais	402	523	1,3
Sorgho	2325	1860	0,8
Total des céréales	22727	47083	2,07

Source : Direction régionale de l'Agriculture

8.2.2. Les légumineuses

A la préfecture de Tanger-Assilah, les légumineuses sont cultivées sur 8,6% de la SAU, soit une superficie de 2765 ha, occasionnant la production de 2710 tonnes durant la campagne 2020-2021.

Tableau 44: Culture des légumineuses, Préfecture de Tanger-Assilah, campagne 2020-2021

Culture	Superficie (en ha)	Production (en t)	Productivité (t/ha)
Fève	400	360	0,9
Lentille	65	50,1	0,7
Pois chiche	2300	2300	1
Total légumineuses	2765	2710,1	0,98

Source : Direction régionale de l'Agriculture

Les pois chiches sont les plus pratiquées puisque la majorité de la superficie est consacrée à ce type de culture (83,2%).

8.3. Les cultures maraichères et fourragères

De leur part, les cultures maraichères sont cultivées sur une superficie de 4255 ha, produisant un total de 65 472 tonnes durant la campagne 2020-2021.

Tableau 45: Cultures maraichères, préfecture de Tanger-Assilah, campagne 2020-2021

Culture	Superficie (en ha)	Production (en tonne)	Productivité (t/ha)
Tomates	55	138	2,5
Pomme de terre	323	646	2
Oignons	20	240	12
Carotte	15	30	2
Navet	10	20	2
Petit pois	755	2265	3
Fève en vert	630	2205	3,5
Pastèque	1200	33600	28
Melon	1135	26105	23
Courgette	12	12	1
Concombre	12	48	4
Autres	88	163	1,85
Total des maraichères	4255	65472	15,38
Total fourragères	9600	20726	2,16

Source : Direction régionale de l'Agriculture

Quant aux cultures fourragères, elles sont pratiquées sur une superficie de 9600 ha avec une production avoisinant les vingt milles tonnes durant la campagne agricole 2020-2021.

8.4. Les productions animales

En 2020, le nombre de cheptel a atteint 206 milles têtes dont 42% est constitué de caprines. Quant à l'apiculture, l'exploitation de 5335 ruches a permis d'assurer une production de 20,4 tonnes de miel.

Par ailleurs; pour une population constituée de 5% de ménages ruraux confronté à un relief accidenté et montagneux, la présence d'animaux de trait est primordial, assurant les travaux domestiques et le déplacement, en effet leur nombre dans la préfecture était de 6300 en 2018 dont 65% est constitué d'ânes.

8.5. Pêche

Dotée d'une double façade maritime, le secteur de pêche dans la préfecture de Tanger-Assilah ne cesse de s'accroître. En effet en 2019 avec ces 2 principaux ports à savoir celui de Tanger et d'Assilah qui emploient près de 6300 marins pêcheurs assurant le déploiement d'une flotte de 806 navires composés principalement de canaux à rames ou à moteurs (675), le tonnage réalisé par cette flotte pendant la même période est estimé à 5795 tonnes pour une valeur de 180 millions de dirhams.

D'autre part, afin de promouvoir l'activité de pêche exercée dans la préfecture et améliorer les conditions de travail des professionnels (en triplant les capacités actuelles), la construction d'un nouveau port de pêche a vu le jour après la reconversion de l'ancien port de Tanger par un port de plaisance. Pour un budget totalisant un investissement de 1.090 millions de dirham, les travaux du nouveau port de pêche portent sur la construction des infrastructures de base (digues de protection, quais et terre-pleins), la réalisation d'infrastructures dédiées à la réparation navale (darse pour portique à sangles, chantier naval, etc.) ainsi que la réalisation des voiries, réseaux divers et dépendances liées à l'exploitation du nouveau port (halle aux poissons, fabrique(s) de glace, entrepôt(s) frigorifique(s), magasins pour les armateurs et mareyeurs, ateliers de réparation navale ,bâtiments administratifs, voiries et réseaux divers ...etc).

9. Industrie de Transformation

9.1. Zones industrielles

Dotée d'une position géographique stratégique à proximité de l'Europe et d'un pôle économique attractif, la préfecture de Tanger-Assilah ne cesse d'attirer de nombreux investisseurs nationaux et internationaux. En effet grâce à sa plateforme économique formée de 5 zones industrielles, la région et principalement la préfecture de Tanger-Assilah où 80% des unités industrielles y sont plantées, s'est positionnée comme le troisième pôle économique après Casablanca et Rabat.

9.1.1. Zone Industrielle de Mghogha AZIT

Créée en 1975, la zone industrielle de Mghoghaa participe à l'évolution de l'environnement économique de la préfecture. Avec une superficie de 138 hectares, et aménagée par plus de 127 lots, cette zone renferme une panoplie de sociétés dont près de la moitié exerce dans le secteur de la confection, le textile et le cuir employant plus de 30 000 employés.

9.1.2. Zone industrielle de Gzenaya :

La zone industrielle de Gzenaya s'étend sur une superficie de 129 hectares à 8 Km du centre de la ville de Tanger, et à proximité de l'aéroport de Tanger Ibn Batouta. C'est une zone industrielle normale destinée aux industries à pollution contrôlée elle bénéficie de tous les services de la zone logistique installée en tant que zone tampon entre elle et la zone franche TFZ.

Par sa situation géographique, la Z.I. Gzenaya participe amplement à la création d'un pôle industriel fort autour de l'aéroport, à l'entrée sud de Tanger.

9.1.3. Zone industrielle Al Majd:

Dans le cadre d'accentuer le développement du tissu industriel de la préfecture, et dans un souci pour la satisfaction de la demande réclamée par les investisseurs locaux et étrangers, la zone industrielle d'Al Majd a été créée en 1989, occupant une superficie de 23 ha, et aménageant 118 lots. Cette zone s'est permis de recevoir une panoplie de moyennes et petites entreprises activant dans différents secteurs d'activité.

9.1.4. Tanger Free Zone TFZ

Baptisée sur une assiette foncière de 400 ha (376 lots), la zone franche de Tanger, est entrée en exploitation en 1999, caractérisée par son guichet unique, une connexion au réseau autoroutier et au port de Tanger Med et des services en termes de sécurité et de santé, Tanger free zone a été classée au 8ème rang mondial des meilleures zones franches, selon le magazine FDI, (Foreign Direct Investment). Ce privilège a permis un accueil favorable pour les investisseurs étrangers venant des quatre coins du monde pour investir dans différentes branches d'activité, notamment l'ingénierie, l'informatique, l'industrie automobile et aéronautique, le textile, et enfin plus de 500 entreprises de toutes tailles dont l'activité est orientée vers l'exportation.

9.2. Activité industrielle

En 2019, le nombre d'unités industrielles implantées dans la préfecture s'est élevé à 996 unités.

La distribution de ces unités par secteur d'activité reflète la diversité de l'activité industrielle, puisqu'elles sont réparties à hauteur de 57% dans le secteur de l'industrie textile et cuir, 13% dans le secteur des industries chimiques et para-chimiques, 16% dans le secteur des industries mécaniques et métallurgiques, 9,3% dans le secteur des industries agro-alimentaires, et 3% également dans le secteur des industries électriques et électroniques.

L'activité industrielle assure l'emploi à 108023 employés permanents, (en 2016) cet effectif d'employés assure une moyenne de 311 employés par

établissement, reflétant la prédominance de la grande industrie dans la préfecture.

Selon le secteur, on relève que le secteur de l'industrie textile et cuir occupe à lui seul presque la moitié des employés (45,6%), suivi des industries électriques et électroniques avec respectivement 36,1% des employés. Toutefois, il est à noter que les unités opérant dans le secteur des industries électriques et électroniques affichent les plus grandes tailles avec une moyenne de 1560 employés par unité.

Quant à la production industrielle, elle est estimée en 2019 à 120 milliards de dirhams. Cette production a été à l'origine de la création d'un chiffre d'affaires de 119,54 milliards de dirhams.

Quant à la valeur ajoutée industrielle, elle a été de l'ordre de 33,1 milliard de dirhams dont 45% est attribuée au secteur des industries métalliques et mécaniques.

En matière d'investissement, l'industrie préfectorale a attiré en 2019, près de 4,4 milliards de dirhams d'investissements, dont 43% conférés aux industries métalliques et mécaniques.

Tableau 46: grandeurs économiques par grands secteurs, préfecture de Tanger-Assilah, année 2019, (Valeurs en millier DH)

Grand Secteur	Nombre d'établissement	Chiffres d'affaires	Production	Investissement	Valeur Ajoutée	Exportation (2016)	Emploi (2016)
Industries. Agro-alimentaires (IAA)	93	5 349 616	5 786 631	61 756	1 910 914	183 000	6 588
Industries chimiques et para-chimiques (ICP)	130	5 349 616	6 201 405	497 376	1 808 045	984 000	5 200
IND. Electriques & Electroniques	31	14 572 344	14 493 083	1 509 564	4 667 839	13 237 000	39 018
Industries mécaniques et métallurgiques (IMM)	155	63 920 061	62 267 482	1 861 108	14 964 481	4 160 000	7 928
Industries textile et cuir (ITC)	568	25 408 492	26 575 733	423 510	8 966 550	4 520 000	49 289
Autres industries manufacturières	19	4 131 786	4 678 276	24 384	799 147	-	-
TOTAL	996	119 540 611	120 002 610	4 377 698	33 116 975	23 084 000	108 023

Source : Délégation Provinciale de L'Industrie, Tanger,

10. Tourisme

Le secteur touristique tangérois possédant tant d'atouts touristiques, laisse à le classer parmi les destinations privilégiées des visiteurs locaux et étrangers. En effet, compte tenu de sa position géographique, Tanger reste une ville éblouissante et mythique par son ancienne médina qui a tant fasciné des célébrités et artistes qui pour une première visite à ses musées d'Art Contemporain et celui de la Kasbah, ont succombé à son charme. Sans oublier les places du Petit et Grand Socco qui restent des lieux de rencontre des cultures anciennes et contemporaines, transitent directement sur la nouvelle médina. Du côté de la montagne, on y trouve la forêt diplomatique qui se considère comme le poumon de la ville et donne directement sur le Cap Spartel, lieu de la jonction des deux mers l'Atlantique et la Méditerranée. De là, on se rend à la grotte d'Hercule qui reste parmi les lieux les plus visités, et qui témoigne de l'authenticité de cette ville accédant à de sublimes plages comme Achakkar par exemple.

Dans le but d'augmenter le nombre de touristes dans la région, plusieurs efforts ont été investis en matière d'infrastructures, notamment l'aménagement de l'ancien port de Tanger pour être converti au nouveau port de plaisance « Marina de Tanger ». Ce projet vise le développement d'une zone portuaire intégrant plusieurs pôles et équipements d'envergure, dont notamment une méga-marina de 3.000 anneaux, un terminal passagers fast- ferry, des espaces culturels, commerciaux et d'animation, un pôle résidentiel, etc. Le port sera également doté d'une capacité d'hébergement hôtelier de 1.600 lits comprenant des hôtels 4 et 5 étoiles ainsi que des résidences touristiques. Le cout d'investissement est estimé à 6,14 milliards de DH.

10.1. Structures d'accueil

En matière d'hébergement, la province de Tanger englobe en 2020, 116 établissements classés, dont 51 hôtels classés, pour une capacité de 13 975 lits.

La répartition de la capacité litière des hôtels homologués selon la catégorie fait ressortir que les hôtels haut de gamme (3, 4 et 5 étoiles) constituent 63,2% du parc de l'hébergement touristique classé, au détriment des autres catégories. Alors que les établissements autres que les hôtels (Pensions, RT, MH ...etc.) ne détiennent que 20,5%.

Tableau 47: Capacité hôtelière classée selon la catégorie, préfecture de Tanger-Assilah, au 31/12/2020

Catégorie d'hôtels	Étoiles					RT	MH	Autres	Total
	1	2	3	4	5				
Hôtels	13	12	11	9	7	12	41	9	116
Lits	859	1417	3084	2973	2779	1721	846	296	13975

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

V.V.T : Villages de vacances touristiques, RT : Résidences touristiques, MH : Maisons d'hôtes

10.2. Fréquentation hôtelière

L'activité touristique peut être approchée par les nuitées réalisées dans les hôtels classés. Ainsi le nombre de nuitées touristiques à la préfecture de Tanger-Assilah s'est élevé en 2020 à 414 422 nuitées dont le tourisme national représente 67% des arrivées dans les établissements classés de la préfecture (199238 arrivées en 2020). Selon les catégories d'hôtels, on relève que 37,7% des nuitées réalisées dans la préfecture relèvent des hôtels de 4 étoiles.

Tableau 48: Nuitées touristiques dans les hôtels classés selon et la catégorie de l'hôtel, préfecture de Tanger-Assilah, année 2020

Catégorie d'hôtels	étoiles					RT	MH	Autres	Total
	1	2	3	4	5				
Total préfecture	24730	43229	86126	156318	75172	21991	6636	220	414422

Source : Source : Annuaire Statistique du Maroc 2021

V.V.T : Villages de vacances touristiques, RT : Résidences touristiques, MH : Maisons d'hôtes

10.3. Indicateurs de l'activité touristique

Parmi les indicateurs qui permettent d'évaluer la performance du secteur hôtelier, figure Le taux d'occupation moyen dans les structures d'hébergement. En 2020, le taux d'occupation, toutes catégories confondues, affiché par les hôtels de la préfecture est de 8,1%, un taux sensiblement inférieur à celui enregistré en 2019 (Impacté par l'avènement de la Pandémie de la Covid19). Analysé selon la catégorie, on remarque que les hôtels de 4 étoiles présentent les taux les plus importants (14,4%), suivi des hôtels de 2 et 1 étoile avec respectivement 8,4% et 7,9%.

Tableau 49: Taux d'occupation (en %) selon la catégorie d'hôtels classés, année 2020

Catégorie d'hôtels	étoiles					RT	MH	Autres	Total
	1	2	3	4	5				
Total préfecture	7,9	8,4	7,7	14,4	7,4	3,5	2,1	0,2	8,1

Source : HCP, Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Enfin, la durée moyenne de séjour dans les hôtels classés dans la préfecture demeure faible et ne dépasse pas 2 nuitées par touriste. En réalité, malgré les efforts déployés pour promouvoir le tourisme local, ces efforts restent insuffisants envers la concurrence acharnée et exigée par les autres destinations qui restent privilégiées par les touristes locaux qu'étrangers comme Fès, Marrakech, Agadir, Rabat et Casablanca.

11. Transport

Considéré comme une nouvelle métropole économique en plein émergence au sein de sa région et au niveau national, la préfecture de Tanger-Assilah afin d'assurer ses échanges économiques qui ne cessent d'augmenter après l'instauration d'importantes zones industrielles aux alentours, un réseau routier, ferroviaire, aérien et maritime s'est modernisé pour satisfaire les exigences des investisseurs locaux et étrangers.

11.1. Transports routiers

11.1.1. Réseau routier

Nul ne doute que l'amélioration de l'infrastructure routière est primordiale dans tout développement économique ou social. Dans ce cadre, la préfecture de Tanger-Assilah a vu son réseau routier évoluer à même d'accompagner l'essor qu'elle connaît ces dernières années.

Ainsi, le réseau routier a atteint en 2020, un linéaire de 291,8 km dont 285,9 km revêtus, soit un taux de revêtement de 98%, contre 77% au niveau national. Ce réseau, est réparti respectivement à raison de 28,1%, 3,0% et 46,7% entre les routes nationales, régionales et préfectorales, les autoroutes représentant 22,3% du réseau routier préfectoral.

Tableau 50: Réseau routier classé (en km), préfecture de Tanger-Assilah, année 2020

Catégorie	Longueur totale	Dont longueur revêtue
Routes nationales	81,9	81,9
Routes régionales	8,8	8,8
Routes provinciales	136,1	130,2
Autoroutes	65,0	65,0
Total préfecture	291,8	285,9

Source : Direction Régionale de l'équipement, du transport et de la logistique

Cette longueur reflète une densité spatiale de 27,7 km/100km² et une densité sociale de 2,4 km/10 000 hab, ce qui fait ressortir que la préfecture de

Tanger-Assilah est largement favorisée comparativement au niveau régional en terme de densité spatiale pour laquelle la moyenne régionale se situe à 17,9km/100km², mais désavantagée en ce qui concerne la densité sociale, puisque la densité correspondante régionale se situe à 7,7 km/10 000 hab.

Tableau 51: Densité routière spatiale et sociale, année 2020

	Préfecture de Tanger-Assilah	Région
Densité spatiale (km/100km ²)	27,7	17,9
Densité sociale (km/10 000hab)	2,4	7,7

Source : Elaboré par la Direction Régionale du Haut Commissariat au Plan sur la base des statistiques de la Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la logistique.

11.1.2. Projets routiers

Dans le cadre du programme Tanger-Métropole pour le développement intégré, permettant à la préfecture de Tanger-Assilah de se hisser parmi les grands métropoles du royaume, et dans le cadre du plan Routes 2035, une connexion d'autoroute vient d'être programmée pour s'ajouter aux réseaux autoroutiers déjà existants. Ce nouveau projet de 30 Km programmé entre Tanger et Tétouan, permettra de faire gagner du temps de circulation entre ces deux villes qui connaissent une fluidité accentuée de véhicules.

Dans un objectif d'alléger le trafic routier que connaît la ville surtout aux périodes des vacances d'été par l'arrivée massive de MRE, de nouveaux accès périphériques et passages souterrains ont été réalisés et en cours de réalisation. Aussi pour permettre une organisation spatiale à l'intérieur de la ville, des services communaux affectant le désengorgement trafic routier, ont été déplacé en périphérie, à en citer le marché du gros et la nouvelle gare routière. Cette dernière baptisée sur une superficie de 4,5 ha avec un coût estimé à 46 millions de Dh, vient remplacer l'ancienne située en plein centre-ville et ainsi minimiser l'encombrement des autocars y parvenant de tous les sens.

11.1.3. Quelques aspects du transport routier

En l'année 2020, 8924 véhicules ont été immatriculés dans le centre immatriculateur de Tanger. Les véhicules de tourisme en constituent 56,4%, suivis des véhicules utilitaires 33,9%, puis des motocyclettes(9,6%).

D'autre part, 13603 permis de conduire ont été délivrés en 2020 par le centre d'examen de Tanger.

Quant au nombre d'accidents de circulation communiqué par les services spéciaux, 2806 accidents ont été recensés en 2018, faisant 4297 victimes dont 91% d'entre elles en périmètre urbain.

11.2. Transport aérien

L'aéroport Tanger-Ibn Batouta est un aéroport international situé à Boukhalef à 10 km de Tanger. Le terminal a été complètement rénové et inauguré en juillet 2008, d'une superficie de 12000 m², il offre une capacité d'accueil d'un million de passagers par an.

Pour l'exercice de l'année 2020, l'année marquée par covid-19, période du confinement, l'aéroport est classé 5ème aéroport le plus fréquenté du Royaume, puisque 493 308 voyageurs y transitent. De même, 6857 mouvements d'avions ont été enregistrés par ses contrôleurs dont 84,2% sont de nature commerciale.

Tableau 52: Mouvement des avions et des voyageurs à l'aéroport Ibn Batouta

	2019	2020
Mvt Avions	14 671	6857
- Trafic commercial	12 435	5780
- Autres mouvements	2 236	1077
Mvt Voyageurs	1 359 364	493 308
- Trafic commercial	1 353 860	490 724
- Autres mouvements	5 504	2584

Source : Annuaire statistique national 2020 et 2021.

11.3. Transport ferroviaire

Dotée d'une double voie entre Tanger et Casablanca sur une longueur de 350 Km, le réseau ferroviaire ne cesse de s'améliorer pour satisfaire les attentes des clients. Devenue une métropole importante, la ville de Tanger dispose aussi d'infrastructures de transport importantes, dotée d'une connexion ferroviaire dernière génération ligne à grande vitesse, Al Boraq qui est en fait le plus rapide en Afrique (320 Km/h) est opérationnel depuis son inauguration par Sa Majesté au 26 Novembre 2018, relie Tanger à Casa en 2 heures 10 mn seulement. Le projet, doté d'un investissement conséquent de plus de 20 milliards de DH, devrait aussi accompagner le développement économique de la région et libérer la capacité de transport sur les lignes actuelles pour répondre à la demande en fret ferroviaire engendrée par le port Tanger-Med.

12. Energie

Secteur stratégique, l'énergie joue un rôle primordial dans l'amélioration du niveau de vie de la population, ainsi que dans la compétitivité économique de tout le pays.

12.1. Electricité

Pour s'approvisionner en énergie électrique, la préfecture de Tanger-Assilah abrite une usine thermique d'une puissance de 40 Megawatt, ayant produit 0,4 millions de Kwh en 2017, contre 0,2 millions de Kwh en 2015 et la centrale combinée de Tahadrt détenant une puissance 384 Megawatt, générant une production de 2625,9 millions de Kwh.

Tableau 53: Indicateurs d'électricité, préfecture de Tanger-Assilah, année 2017

Usine	Puissance installée ONE (en Megawatt)	Production nette d'électricité (en millions de Kwh)
Thermique de Tanger	40,0	0,4
Cycle combiné Tahadart	384,0	2625,9
Total préfecture	424,0	2626,3

Source : Annuaire Statistique National, 2019

Deux opérateurs agissent dans la distribution de l'électricité dans la préfecture, à savoir l'ONE (Branche électricité) et Amendis. Ainsi, les ventes d'électricité en 2019 selon l'ONE, ont atteint 1876,6 millions de kwh, contre 1810,8 millions de kwh en 2018, alors qu'Amendis de Tanger a réalisé 1677 Qwh en 2019.

Quant au nombre d'abonnés, 327 795 abonnés ont pu bénéficier du service d'Amendis en 2018, répartis à 99,8% de liaison par basse tension dont 96% d'entre eux, sont des particuliers, alors que le reste est réparti entre Administration, gros consommateurs et collectivités locales.

Tableau 54: Nombre d'abonnés par type de tension, Amendis , 2018

Rubrique	Amendis Tanger
Moyenne Tension	632
Basse tension	327163
- Administration	2 356
- Particuliers	315 022
- Gros consommateurs	8 571
- Collectivités Territoriales	1 214
Total	327 795

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable, Amendis

12.2. Produits pétroliers

En matière d'activité pétrolière, la préfecture de Tanger-Assilah n'abrite pas de centre emplisseur de gaz de pétrole liquéfié (GPL), mais elle bénéficie de celui situé sur le territoire de la province Fahs -Anjra dont la capacité de stockage est de l'ordre de 1 380 m³ de gaz.

Quant au réseau de distribution des hydrocarbures liquides, il a compté en 2016, 48 stations de services d'une capacité de stockage de 890 m³ de super et 3010 m³ de gasoil.

13. Eau

La préfecture de Tanger-Assilah dispose d'un potentiel hydraulique intéressant étant donnée la pluviométrie élevée qui lui est reconnue, s'élevant en moyenne à 255,6 mm/an, ainsi que les cours d'eau qui la traversent, la production d'eau superficielle a pu atteindre en 2019, 83,8 millions de m³, desservant ainsi les barrages qui y sont connectées.

13.1. Infrastructure hydraulique

Le territoire préfectoral compte deux barrages, à savoir le barrage Ibn Batouta, 9 Avril utilisés pour l'eau potable, l'irrigation et l'usage industriel, et trois barrages collinaires destinés à l'irrigation dont on cite Boukhalef, Saboun et Sghir.

Tableau 55: Barrages de la Préfecture de Tanger-Assilah

Barrage	Date de construction	Volume normal (en millions m ³)	Utilisation
Ibn Batouta	1977	4,3	Irrigation, Eau potable, Eau à usage industriel
Boukhalef	1989	1,1	Irrigation
Saboun	1991	1,1	Irrigation
Sghir	1991	2,3	Irrigation
9 Avril 1947	1995	151,3	Irrigation, Eau potable, Eau à usage industriel

Source : Ministère de l'équipement, direct provinciales

Dans le cadre d'approvisionnement continue en eau potable et l'alimentation industrielle accentuée que connaît la population de Tanger, et avec un investissement global de 1,6 Milliard de Dh, un nouveau projet en

cours de construction, il s'agit du barrage Kharroub situé à 45 km au sud de Tanger et 22 km à l'est de la ville d'Assilah, le futur barrage contribuera au renforcement de l'infrastructure hydraulique du nord du Royaume, l'objectif étant de répondre à la demande de plus en plus croissante en eau potable et industrielle et de mobiliser de nouvelles ressources disponibles essentiellement en eau de surface.

Par ailleurs, avec une capacité de stockage de 185 millions m³, cet ouvrage hydraulique permettra également la régularisation d'un volume annuel de 40 millions m³ d'eau.

13.2. Eau potable

L'approvisionnement en eau potable concernant la préfecture, compte 4 stations de traitement, 15 stations de pompage et 17 réservoirs. Ainsi, la production d'eau potable en 2019 s'y est chiffrée à 38 millions de m³ produites par l'ONEE (branche eau),

La production d'eau par l'ONEE (branche eau) émane en 82% des eaux superficielles. Quant à ses ventes, en 2019 elles se sont chiffrées à 73 millions de m³ dont la majeure partie (97%) vendue à Amendis. Ainsi, 2,2 millions m³ ont été vendus directement par l'ONEE à ses abonnés consommateurs directs.

De ce fait, la majorité des abonnés au réseau d'eau potable au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah sont affiliés à la société Amendis Leur effectif s'élevait à 285 097 abonnés durant l'année 2018.

14. Réseau bancaire

Outre l'agence de Bank Al Maghrib, le réseau bancaire préfectoral compte 278 agences bancaires en 2021, il enregistre ainsi un ratio de 4237 habitants par agence. Cela reflète la position qu'occupe la préfecture grâce à ses activités économiques et la diversification des offres de produits et services fournis par les banques.

Par banques, AttijariWafa Bank et le Crédit Populaire du Maroc sont les plus représentées dans la préfecture avec respectivement 56 et 67 agences chacune suivi de Banque Marocaine de Commerce Extérieur avec 37 agences.

Tableau 56: Répartition des agences /guichets bancaires selon les banques de la préfecture de Tanger- Assilah, 31/12/2021

Agences Bancaires	Effectif
AlBaridBank	24
Attijari WafaBank	56
B.M.C.E (Banque of Africa)	37
B.M. C.I	20
Crédit Agricole du Maroc	11
Crédit du Maroc	13
Crédit Immobilier et Hôtelier	14
Crédit Populaire du Maroc	67
Société Générale	24
Union Marocaine des Banques	2
Autres	10
Ensemble	278
BANK ALMAGRIB	1

Source : Bank Al Maghrib, implantation bancaire, année 2021

D'autre part, les crédits octroyés par l'ensemble des banques commerciales installées à la wilaya de Tanger se sont établis à la fin de l'année 2021 à presque 25 milliards de dirhams, représentant ainsi seulement 50,6% de dépôts recueillis par ces mêmes banques se situant presque à 50 milliards de dirhams.

Tableau 57: Dépôts et crédits bancaires, Wilaya de Tanger, 31/12/2021 (en millions de DH)

Rubrique	Dépôts	Crédits	Soldes
Wilaya deTanger	49 726	24 536	25 190

Source : Bank Al Maghrib

Partie III:

Secteurs Sociaux

15. Les caractéristiques de l'éducation

15.1. L'aptitude à lire et à écrire

D'après les résultats du RGPH 2014, 21,8% des personnes âgées de 10 ans et plus, au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah, ont déclaré ne savoir ni lire ni écrire, contre 30,6% en 2004. Cette baisse de l'ordre de 29% dans le taux d'analphabétisme, est due aux efforts déployés en vue d'éradiquer ce fléau tant au niveau national qu'au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume. A noter toutefois, que ce phénomène touche encore 31% de la population au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Ceci dit, et comme il ressort de la lecture du tableau 58, des différences de niveaux importants sont relevées entre les deux milieux de résidence, voire même entre les deux sexes. C'est ainsi qu'en 2014, 42,1% des ruraux ne savent ni lire ni écrire contre 20,6% des citadins, et 30,2% de femmes contre seulement 13,7% des hommes.

Figure 9: Taux d'analphabétisme dans la préfecture au RGPH de 2014 selon le sexe et le milieu de résidence

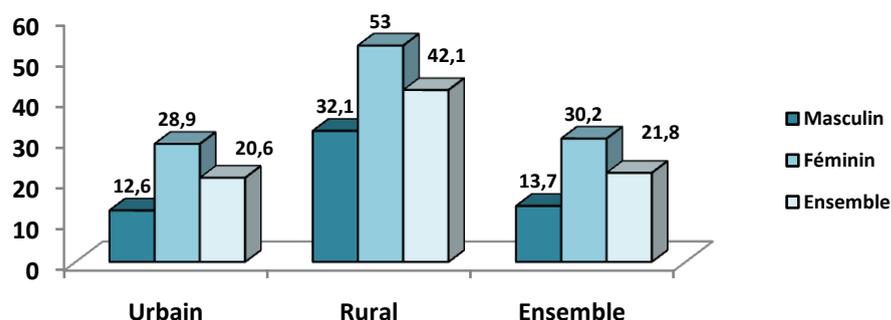


Tableau 58: Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	RGPH2004			RGPH2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	18,5	39,0	20,1	12,6	32,1	13,7
Féminin	39,3	63,1	41,0	28,9	53,0	30,2
Ensemble	29,0	50,7	30,6	20,6	42,1	21,8

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Tableau 59: Taux d'analphabétisme aux RGPH 2004 et 2014 selon les grands groupes d'âges et le sexe

Groupes d'âges	RGPH2004			RGPH2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
10- 14ans	4,8	5,6	5,2	2,3	2,8	2,6
15 - 24 ans	11,6	21,1	16,4	3,2	6,2	4,7
25 - 34 ans	17,2	37,2	27,6	10,8	25,8	18,7
35 - 49 ans	26,6	57,9	42,4	20,7	49,0	34,8
50 ans et plus	39,7	82,4	60,7	43,8	79,8	59,8
Ensemble	20,0	41,0	30,6	17,3	33,4	25,2

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Examinés selon les grands groupes d'âges (tableau 59), on constate que l'analphabétisme touche encore toutes les catégories d'âges mais beaucoup plus, souvent deux fois supérieurs, les femmes que les hommes en 2014.

A ce propos, il convient de noter l'effort considérable qui a été consenti dans le domaine de la scolarisation durant la période intercensitaire 2004-2014, et qui a eu comme effet la réduction du taux d'analphabétisme des personnes âgées de 15-24 ans de 16,4% en 2004 à 4,7% en 2014, soit une baisse relative d'environ 71%.

En ce qui concerne la connaissance des langues, il ressort du tableau 60 ci-dessous qu'en 2014 presque un tiers de la population, âgée de dix ans et plus, lit et écrit au moins l'arabe et le français, 34,6 % pour le sexe masculin et 30,2 % pour le sexe féminin. Celle combinant entre plusieurs langues représente 16,8%, soit 18,1% et 15,5% respectivement pour le sexe masculin et féminin.

Tableau 60: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus aux RGPH 2004 et 2014 selon les langues lues et écrites et le sexe

Langues lues et écrites	RGPH2004			RGPH2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	20,1	41,0	30,6	13,7	30,2	21,8
Arabe seul	29,6	17,9	23,7	31,3	22,6	27,0
Arabe, français	36,0	30,3	33,1	34,6	30,2	32,4
Arabe, français et autres	13,0	9,9	11,4	18,1	15,5	16,8
Arabe, autres sauf français	0,8	0,5	0,7	1,6	0,9	1,2
Autres langues	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5
Non déclaré	-	-	-	0,2	0,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

15.2. Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans

L'examen des taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au RGPH 2014, révèle que 97,3% des enfants de la préfecture de Tanger-Assilah fréquentaient l'école pendant l'année scolaire 2013-2014, contre 94,6% dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Par ailleurs, on a assisté au cours de la dernière décennie 2004-2014 à une réduction de l'écart en terme de scolarisation par milieu de résidence, en effet, si cet écart était de 17 points en 2004 en s'établissant à 91,3% en milieu urbain contre 74,4% en milieu rural, il n'est que de 3 points en 2014 en enregistrant respectivement 97,4% contre 94,4%.

Tableau 61: Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	RGPH2004			RGPH2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	91,1	76,0	89,8	97,4	94,4	97,2
Féminin	91,5	72,9	89,9	97,5	94,5	97,3
Ensemble	91,3	74,4	89,8	97,4	94,4	97,3

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Comparativement à 2004, et comme il a été constaté lors de l'examen

des taux d'analphabétisme, de grands efforts ont été consentis dans le domaine de la scolarisation des enfants de la préfecture. Ces efforts ont permis, durant la période intercensitaire 2004- 2014, l'amélioration globale du taux de scolarisation de ces enfants de 8,3% (27% en milieu rural et 7% en milieu urbain).

Le plus important effort est constaté en milieu rural et a profité particulièrement aux fillettes, pour lesquelles le taux de scolarisation est passé de 72,9% à 94,5%, soit une amélioration de près de 30%, contre 24% pour les jeunes garçons (de 76% à 94,4%).

Mais, malgré cet effort très louable, de grands efforts sur le plan éducatif doivent être entrepris afin d'aligner le niveau d'instruction de la population rurale sur celui de la population urbaine, non seulement en mettant en place les infrastructures nécessaires, mais en sensibilisant la population rurale quant à la nécessité de scolariser leurs enfants. Et c'est le rôle de l'ensemble des intervenants dans le domaine économique et social opérant au sein du monde rural à l'échelle de tout le Royaume.

15.2.1. Niveau d'étude de la population

La lutte contre l'analphabétisme et la scolarisation ont un impact direct, voire une très forte corrélation avec le niveau d'étude de la population.

Le RGPH 2014, dévoile que 22,5% de la population âgée de 10 ans et plus n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement public ou privé, soit presque la même proportion des personnes analphabètes.

Concernant la population ayant déjà fréquenté un établissement scolaire, force est de constater que 6,7% de la population étudiée a déclaré avoir fréquenté le préscolaire, 36% ont fréquenté les classes primaires et 27,9% ont fréquenté les classes du niveau collégial. Celles ayant le niveau

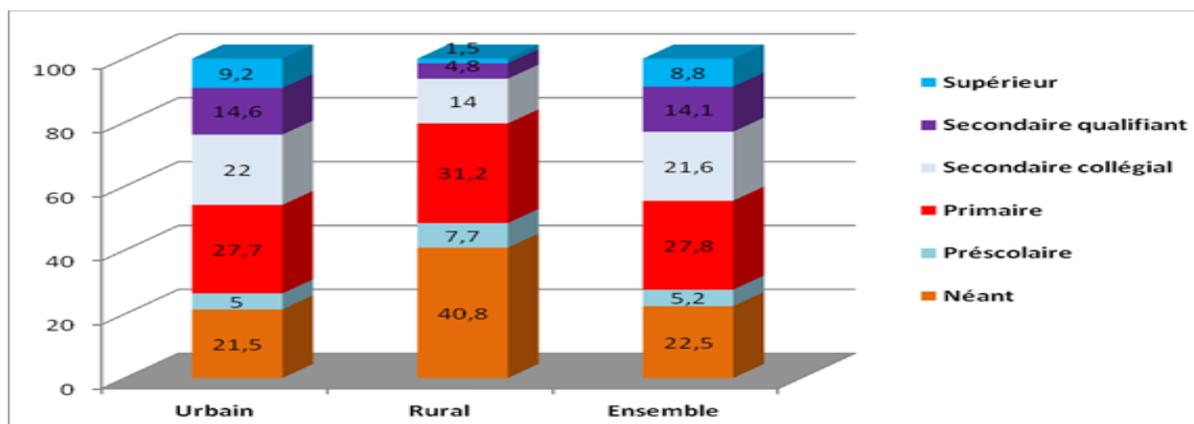
secondaire ou supérieur représentent respectivement 18,2% et 11,4%.

Tableau 62: Population de la préfecture de Tanger-Assilah âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014 (en %)

Niveau d'étude	RGPH2004			RGPH2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	29,5	49,9	31,0	21,5	40,8	22,5
Préscolaire	5,7	7,2	5,8	5,0	7,7	5,2
Primaire	30,5	28,6	30,4	27,7	31,2	27,8
Secondaire collégial	17,7	10,2	17,1	22,0	14,0	21,6
Secondaire qualifiant	10,1	2,9	9,5	14,6	4,8	14,1
Supérieur	6,5	1,2	6,1	9,2	1,5	8,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Figure 10: Population de la préfecture âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence au RGPH2014



16. Enseignement

La mise à niveau des ressources humaines passe nécessairement par l'enseignement. C'est pourquoi ce secteur a toujours figuré en tête des préoccupations nationales étant donné son rôle crucial dans la formation des générations et leur préparation à accéder à la vie active.

Ainsi, le Maroc a franchi des étapes majeures dans la réforme et l'amélioration des statistiques de ce secteur, et ce par l'application des dispositions de la charte nationale de l'éducation et de la formation et le plan d'urgence.

Toutefois, afin d'améliorer la rentabilité et la performance du système d'éducation, une loi cadre a été adoptée en 2019. Basée sur la vision stratégique 2015-2030 de réforme du système d'éducation, la loi-cadre est entrée en vigueur en août 2019. Elle représente un premier pas vers l'amélioration de la qualité de l'enseignement au Maroc à l'horizon 2030.

L'enseignement à la préfecture de Tanger-Assilah a aussi largement évolué au cours des dernières années, soit par la création de nouveaux établissements, ou par l'évolution du nombre d'élèves scolarisés et du personnel enseignant dans tous les cycles d'enseignement.

16.1. Enseignement préscolaire

Ce type d'enseignement concerne essentiellement les enfants de 3 à 5 ans, n'ayant pas encore atteint l'âge de scolarité, et constitue une étape essentielle dans leur préparation d'une part et leur insertion dans l'enseignement primaire de base d'une autre part. L'infrastructure préscolaire préfectorale compte, durant l'année scolaire 2020-2021, un total de 1063 établissements. L'enseignement préscolaire non structuré est le plus dominant avec 63% des établissements, se caractérisant par sa concentration en milieu urbain.

Tableau 63 : Etablissements de l'enseignement préscolaire par milieu, préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2020-2021

Type d'enseignement	Urbain	Rural	Ensemble
Non structuré	659	10	669
Privé (Moderne)	223	1	224
Public	72	42	114
Géré par les partenaires	56	0	56
Ensemble	1010	53	1063

Source : Académie Régionale de l'Education et de la Formation

Les effectifs préscolarisés s'élèvent à 37386 enfants dont 95,4% en milieu urbain. De même, 56,3% des effectifs sont scolarisés dans le préscolaire non structuré, alors que le préscolaire privé (moderne) n'abrite que 26,4% des effectifs, suivi du préscolaire public avec 12,7 %.

Quant au taux de féminisation des scolarisés, il s'établit à 48,5% des élèves, étant plus élevé en milieu rural (49,1%) comparativement au milieu urbain pour lequel ce taux de féminisation n'atteint que 48,4%.

Tableau 64: Effectifs scolarisés dans l'enseignement préscolaire par milieu, préfecture de Tanger- Assilah, année scolaire 2020-2021

Type d'enseignement	Urbain		Rural		Ensemble	
	Total	Dont fille	Total	Dont fille	Total	Dont fille
Non structuré	20828	10020	230	112	21058	10132
Privé (Moderne)	9851	4765	18	11	9869	4776
Public	3249	1596	1490	731	4739	2327
Géré par les partenaires	1720	884	0	0	1720	884
Ensemble	35648	17265	1738	854	37386	18119

Source : Académie Régionale de l'Education et de la Formation

Quant aux éducateurs, leur nombre s'élève à 2287, soit un taux d'encadrement de 16,3 élèves par éducateur, cette moyenne atteint 24,4

élèves par éducateur pour le préscolaire public.

Tableau 65: Effectifs des éducateurs dans l'enseignement préscolaire par milieu, Préfecture de Tanger- Assilah, année scolaire 2020-2021

Type d'enseignement	Urbain	Rural	Ensemble
Non structuré	1287	11	1298
Privé (Moderne)	670	2	672
Public	128	66	194
Géré par les partenaires	123	0	123
Ensemble	2208	79	2287

Source : Académie Régionale de l'Education et de la Formation

16.2. Enseignement primaire

Une importance primordiale a toujours été accordée à ce cycle d'enseignement à travers les efforts déployés pour promouvoir la scolarisation primaire et améliorer l'offre éducative de ce cycle aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, avec une attention particulière aux filles surtout dans le milieu rural.

Dans ce cadre, l'offre scolaire primaire préfectorale s'est établie, durant l'année scolaire 2020-2021, à 329 établissements et 66 unités satellites, dont quatre écoles communautaires. Cette offre se répartit entre 161 établissements publics et 168 privés.

Tableau 66: Etablissements, salles et classes de l'enseignement primaire par milieu, préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2020-2021

Type d'enseignement	Etablissements	Dont écoles Communautaires	Satellites	Salles	Classes
Public urbain	134	0	6	1738	3190
Public rural	27	4	60	290	426
Public total	161	4	66	2028	3616
Privé	168	-	-	1736	2062
Total	329	4	66	3764	5678

Source : Académie Régionale de l'Education et de la Formation

L'infrastructure primaire publique assure ainsi l'enseignement à 122 818 élèves dont 48,1% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 3616 classes, à raison de 34 élèves par classe. Cette moyenne cache aussi des disparités entre les milieux de résidence puisque les classes primaires publiques urbaines sont les plus encombrées avec 35 élèves/classe, contre 24 élèves par classe pour les classes primaires publiques dans le milieu rural.

Le nombre de salles dans le secteur public se situant à 2028 salles, ne couvre le besoin que de 56% des classes, ce qui occasionne leur occupation durant pratiquement toute la journée. Ce phénomène est plus accentué dans les écoles publiques en milieu urbain avec un taux de couverture de 54% des classes, contre 68% en milieu rural.

Tableau 67: Effectifs des scolarisés et des nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire public par milieu, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2020-2021

	Urbain		Rural		Total	
	Total	Dont filles	Total	Dont filles	Total	dont filles
Scolarisés	112 518	54 174	10 300	4 889	122 818	59063
Nouveaux inscrits	18535	9057	1586	773	20121	9830

Source : Académie Régionale de l'Education et de la Formation

Par ailleurs, l'enseignement primaire public recevait, durant l'année scolaire 2020-2021, un effectif de 20 121 nouveaux inscrits dont 48,9% des filles.

En matière d'encadrement, la préfecture de Tanger-Assilah compte 5057 enseignants, cet effectif traduit une moyenne de 89 enseignants pour

100 classes, une moyenne qui reste insuffisante comparé aux standards internationaux. Cette situation est plus accentuée pour l'enseignement privé pour lequel on ne compte que 60 enseignants pour cent classes.

Tableau 68: Personnel enseignant par milieu, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2020-2021

Typed'enseignement	Enseignants	Enseignants/100 classes
Public urbain	3 343	105
Public rural	474	111
Public total	3 817	106
Privé	1 240	60
Totalpréfecture	5 057	89

Source : Académie Régionale de l'Education et de la Formation

16.3. Enseignement secondaire collégial

L'infrastructure scolaire collégiale a englobé durant l'année scolaire 2020-2021, 136 établissements dont 56 publics et 80 privés. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu urbain, puisque le milieu rural ne compte que 6 collèges.

Tableau 69: Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial par milieu, préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2020-2021

Type d'enseignement	Etablissements	Salles	Classes	Enseignants	
				Total	Dont femmes
Public urbain	50	1013	1400	1818	897
Public rural	6	62	76	123	55
Public total	56	1075	1476	1941	952
Privé (*)	80	456	458	488	187
Total	136	1531	1934	2429	1139

Source : Académie Régionale de l'Education et de la Formation

(*) Non compris les missions étrangères

Dans le secteur public le nombre de salles durant l'année scolaire 2020-2021 a atteint 1531, ce nombre ne couvre le besoin que de 79% des

classes, ce qui occasionne la sur occupation des salles. Ce phénomène est plus accentué dans les collèges publics urbains avec un taux de couverture de 72% des classes seulement, contre 82% dans les collèges publics ruraux.

L'encadrement dans le cycle collégial est assuré dans la préfecture par 2429 enseignants dont 47 % sont des femmes, ce qui donne une moyenne de 126 enseignants pour 100 classes.

Quant au nombre d'élèves dans ce cycle, il est évalué à 60 977 élèves dont 49% sont des filles, à noter aussi que 47,4% des filles rurales accèdent à l'enseignement public et 47,9% des filles au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah accèdent à l'enseignement privé.

Ces effectifs sont répartis sur 1934 classes, soit une moyenne de 32 élèves par classe, dénotant l'encombrement des classes dans ce cycle d'enseignement. Les classes collégiales publiques urbaines sont les plus encombrées que leurs homologues privées avec une moyenne de 36 élèves/classe, contre 18 élèves par classe.

Tableau 70: Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial par milieu, préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2020-2021

Type d'enseignement	Elèves	Dont filles	Elèves/classes
Public urbain	50 213	24 796	36
Public rural	2 629	1 245	35
Public total	52 842	26 041	36
Privé (*)	8 135	3 899	18
Total	60 977	29 940	32

Source : Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
 (*) Non compris les missions étrangères

16.4. Enseignement secondaire qualifiant

L'offre scolaire secondaire qualifiante s'est établie, durant l'année scolaire 2020-2021, à 66 établissements dont 29 publics et 37 privés. La Quasi-totalité des établissements de ce cycle est localisée en milieu urbain de la préfecture.

Tableau 71: Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2020-2021

Type d'enseignement	Etabl.	Salles	Classes	Enseignants	
				Total	Dont femmes
Public urbain	27	742	992	1923	762
Public rural	2	22	12	22	2
Public total	29	764	1004	1945	764
Privé (*)	37	211	247	488	187
Total	66	975	1251	2433	951

Source : Académie Régionale de l'Education et de la Formation (*) Non compris les missions étrangères

Les 975 salles utilisées dans ces établissements couvrent le besoin de 78% des classes. Toutefois, le phénomène de sur-occupation des classes est plus accentué dans les établissements publics avec un taux de couverture de 76% des classes contre 85% dans les établissements privés.

Les établissements secondaires qualifiants assurent ainsi l'enseignement à 40067 élèves dont 55% de filles. Ces effectifs sont répartis sur 1 251 classes, soit une moyenne de 32 élèves par classe, dénotant la sur-occupation des classes dans ce cycle d'enseignement, mais qui demeure un phénomène caractérisant les lycées publics urbains dans lesquels la moyenne est de 36 élèves par classe.

Tableau 72: Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2020-2021

Typed'enseignement	Elèves	Dont filles	Elèves/classes
Public urbain	36 010	20 026	36
Public rural	364	208	30
Public total	36 374	20 234	36
Privé (*)	3 693	1 779	15
Total	40 067	22 013	32

Source : Académie Régionale de l'Education et de la Formation
 (*) Non compris les missions étrangères

Le nombre d'enseignants du cycle secondaire qualifiant s'élève dans la préfecture de Tanger-Assilah à 2 433 enseignants dont 39 % de femmes, ce qui traduit une moyenne confortable de 194 enseignants par 100 classes, soit 197 enseignants/100 classes pour les établissements privés.

17. Enseignement supérieur et formation des cadres

17.1. Universités

Créée en 1989, l'Université Abdelmalek Essaâdi siège à la province de Tétouan. 16 établissements lui sont affiliés répartis entre les villes de Tétouan, Martil, Tanger, Larache et Ksar Kbir, dont 11 sont à dominance scientifique ou technique. La préfecture de Tanger- Assilah abrite aussi la faculté des sciences juridiques Economiques et Sociales et la Faculté des Sciences et Techniques (FST).

Exprimée en places physiques, la capacité d'accueil des établissements de l'Université Abdelmalek Essaâdi s'élève à 45 741 places durant l'année universitaire 2020-2021, alors que pour les établissements implantés dans la préfecture de Tanger-Assilah, se situe à 16 486 places.

Tableau 73: Etablissements de l'université Abdelmalek Essaâdi , préfecture de Tanger-Assilah, Année universitaire 2020-2021

Etablissement	Capacité d'accueil	Etudiants		
		Tous cycles	Dont féminin	Dont étranger
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales	4 970	35 356	19 067	565
Faculté des Sciences et Techniques	3 400	6 065	3 421	168
Ecole Nationale de commerce et de Gestion	2 790	2 448	1 549	72
Ecole Supérieure Roi Fahd de Traduction	908	283	165	1
Ecole Nationale des Science Appliquées	1 750	1 468	738	53
Faculté de la Médecine et de la Pharmacie	2 668	735	387	64
Total	16 486	46 355	25 327	923

Source : Présidence de l'Université Abdelmalek Essaâdi, L'enseignement supérieur en chiffres 2020-2021, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

L'effectif des étudiants de la préfecture qui poursuivaient leurs études à l'Université Abdelmalek Essaâdi durant l'année universitaire 2020-2021

s'élevait à 46 355 étudiants soit une augmentation de 7% par rapport à l'année universitaire précédente, représentant 38,6% des étudiants au niveau de la région. Ces effectifs sont constitués de 54,6% de filles, les étudiants étrangers étant au nombre de 923.

En matière d'encadrement, les étudiants de l'Université Abdelmalek Essaâdi sont encadrés en 2020-2021 par un effectif de 1 292 enseignants dont les femmes représentent 23,7%. Ces valeurs étant respectivement de 532 et 28,2% pour les établissements implantés dans la préfecture de Tanger-Assilah.

17.2. Etablissements de la formation des cadres

La préfecture de Tanger-Assilah abrite trois instituts supérieurs qui permettent aux étudiants de suivre leurs études supérieures à côté des établissements universitaires. Il s'agit de l'Institut Supérieur International de Tourisme, de l'Institut National de l'Action Sociale et de l'institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé. La préfecture dispose également d'un Centre Régional des Métiers de l'Education et de la Formation (CRMEF).

Durant l'année 2020-2021, les instituts supérieurs ont accueillis 1 338 étudiants, dont 68,6% de filles. L'encadrement dans ces instituts est assuré par 141 cadres dont 32,6% sont des femmes. Quant au CRMEF de Tanger a reçu 753 enseignants stagiaires, encadrés par 56 enseignants.

Tableau 74: Etudiants des Etablissements de la formation des cadres, préfecture deTanger-Assilah, année universitaire 2020-2021

Etablissements de la formation des cadres	Etudiants			Personnel Enseignant	
	Total	Dont		Total	Dont féminin
		Féminin	étrangers		
Institut Supérieur International de Tourisme	864	514	38	78	21
Institut National d'Action Sociale	178	151	0	21	9
Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé	296	253	12	42	16
Centre Régional des Métiers de l'Education et de la Formation	753	392	0	56	11
Total des Etablissements	2091	1310	50	197	57

Source : L'enseignement supérieur en chiffres 2020-2021, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de la Région de Tanger-Tétouan-AlHoceima

17.3. Enseignement supérieur privé

Quant aux instituts supérieurs privés, leur nombre s'élève à 13 établissements dans la région dont 12 implantés à la préfecture de Tanger-Assilah. En 2020-2021, 1808 étudiants de la préfecture poursuivaient leurs études supérieures dans ces établissements dont 48,6% de sexe féminin, encadrés par 277 enseignants.

Tableau 75: Etablissements de l'enseignement supérieur privé dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Année universitaire 2020-2021

Etablissements		Etudiants			Personnel Enseignant	
Ville	Nombre	Total	Dont		Total	Dont féminin
			Féminin	étrangers		
Tanger	12	1808	878	229	277	93
Tétouan	1	16	1	2	6	1
Total	13	1824	879	231	283	94

Source : L'enseignement supérieur en chiffres 2020-2021, Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

18. Formation professionnelle

La formation professionnelle permet d'acquérir la qualification nécessaire à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle, pouvant faciliter l'insertion au travail, et ce en vue de répondre aux aspirations des jeunes d'une part, et aux exigences du marché de l'emploi d'une autre part.

Ainsi, la formation professionnelle durant l'année scolaire 2019-2020 est accessible au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah à 89 établissements de formation dont 69 établissements privés et 20 établissements publics relevant de l'OFPPPT et autres départements formateurs, L'ensemble de ces établissements offrent une capacité d'accueil globale de 13 730 places pédagogiques.

Tableau 76: Etablissements de la formation professionnelle, wilaya de Tanger, année scolaire 2019-2020

Secteur	Etablissement	Capacité d'accueil
Public	20	10 020
Privé	69	3 710
Ensemble	89	13 730

Source : Délégation de la Formation Professionnelle, L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPPT)

Quant aux stagiaires, leur effectif a atteint 14 669 en 2019-2020 dont 67,2% suit sa formation dans le public. Les stagiaires techniciens spécialisés sont au nombre de 6 760 soit une proportion de 46,1% de l'ensemble des stagiaires.

Tableau 77: Effectif des stagiaires par secteur wilaya de Tanger, année 2019-2020

Niveau	Public	Privé	Total
Spécialisation	973	1 411	2 384
Qualification	1 955	311	2 266
Technicien	2 176	1 083	3 259
Technicien Spécialisé	4 757	2 003	6 760
Total	9 861	4 808	14 669

Source : Source : Délégation de la Formation Professionnelle, L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPPT)

Quant au personnel formateur chargé de l'encadrement dans ces centres, il s'est chiffré, en 2019-2020 à 928 formateurs constitués de 53% des vacataires. Le taux d'encadrement est de 1 formateur pour 16 stagiaires, mais varie selon le secteur puisqu'il atteint 1 formateur pour 21 stagiaires au secteur public contre 1 formateur pour 10 stagiaires au secteur privé.

Tableau 78: Personnel formateur selon le secteur, wilaya de Tanger, 2019-2020

Type de formateur	Public	Privé	Total
Permanents	238	198	436
Vacataires	230	262	492
Total	468	460	928

Source : Délégation de la Formation Professionnelle, L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail(OFPPT)

19. Santé et prestations sociales

L'amélioration des conditions sanitaires par la mise en place d'une infrastructure adéquate et d'un personnel compétent contribue au bien être de la population et assure en conséquence une participation plus importante à l'activité économique et sociale du pays.

La politique sanitaire dans notre pays est marquée par le développement des soins médicaux de base et la rentabilisation des équipements et des infrastructures sanitaires. Le secteur sanitaire a adopté des programmes d'envergure intéressant toutes les couches sociales: tel l'élargissement du programme de vaccination, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, le contrôle de l'hygiène en milieu rural et la planification familiale.

19.1. Infrastructure sanitaire et capacité litière

L'infrastructure sanitaire de la préfecture de Tanger-Assilah se compose en 2021 de 43 établissements, répartis à raison de 7 hôpitaux, 27 centres de santé urbains, 9 centres de santé ruraux.

Tableau 79: Infrastructures sanitaires dans la préfecture de Tanger-Assilah, 2021

Infrastructure sanitaire	Effectif
Hôpitaux	7
Centre de santé urbain 1 ^{er} niveau	20
Centre de santé urbain 2 ^{ème} niveau	7
Centre de santé rural 1 ^{er} niveau	6
Centre de santé rural 2 ^{ème} niveau	3
Total	43

Source : Ministère de la Santé (Carte Sanitaire)

L'infrastructure sanitaire assure une couverture peu satisfaisante des besoins de la population. La préfecture dispose d'un établissement pour 29444 habitants, contre un établissement pour 13422 habitants au niveau régional.

Quant à la capacité litière des hôpitaux publics de la préfecture de Tanger-Assilah, elle s'élève à 694 lits, traduisant une moyenne de 1824 habitants/lit contre 1813 habitants/lit dans la région.

19.2. Encadrement médical

Les établissements sanitaires dans la préfecture de Tanger-Assilah sont encadrés, en 2021, par 895 médecins dont 610 exerçant dans le privé. La préfecture de Tanger-Assilah concentre à elle seule 46.2% des médecins de la région, suivie de la province de Tétouan avec 20%.

Ainsi, la densité médicale de la préfecture a évolué à 71 médecins par 100 000 habitants, la plus importante au niveau de la région, mais demeure inférieure à celle enregistrée au niveau national (74 médecins/100 000 habitants).

19.3. Encadrement paramédical

Les médecins publics exerçant au niveau de la préfecture sont assistés par un personnel paramédical s'élevant à 880 personnes, soit une densité de 7 aides sanitaires par 10 000 habitants, contre 8 au niveau régional.

Par ailleurs, même si la préfecture de Tanger-Assilah englobe plus du quart du personnel paramédical (26,5%), sa densité paramédicale demeure parmi les plus faibles dans la région.

20. Jeunesse et sports

Le secteur de la jeunesse et des sports est versé dans la création d'un environnement socio-éducatif favorisant la protection des jeunes du phénomène de déviation sociale et morale, le développement de nouvelles formes d'animation socio-éducative adaptées aux besoins des différentes catégories de jeunes, ainsi que dans l'élargissement de la base sportive pour permettre l'émergence d'une élite capable d'honorer la région et la nation dans les compétitions nationales et internationales et consolider les acquis.

20.1. Installations sportives

La préfecture de Tanger-Assilah abrite, en 2016, 16 installations sportives dont 9 centres socio-sportifs de proximité intégrés, ce qui traduit une densité d'un établissement pour 69 455 habitants contre un établissement pour 74 199 habitants au niveau régional.

Tableau 80: Installations sportives, préfecture de Tanger-Assilah, année 2016

Installations sportives	Effectif
Salle Omnisport	3
Piscine Couverte (*)	en cours
Piste d'Athlétisme	2
Terrain en Gazon Synthétique	1
Grand Stade	1
Centre socio-sportif de proximité intégré	9
Total	16

Source : Annuaire statistique du Maroc, 2021

(*) Actuellement la piscine semi olympique installée dans La Cité des sports de Tanger est achevée mais non encore ouverte au public.

20.2. Activités culturelles et de loisirs

Outre le sport, le secteur de la jeunesse et des sports veille aussi sur

d'autres activités intéressant les femmes, les enfants et les jeunes.

Tableau 81: Activités de la jeunesse et des sports dans la préfecture de Tanger-Assilah, 2020

Activité		Effectif
Foyers féminins	Etablissements	7
	Formatrices fixes	5
	Formatrices aides	28
	Bénéficiaires d'activités normales	601
	Bénéficiaires d'activités de rayonnement	-
	Bénéficiaires de la formation professionnelle	122
Jardins d'enfants	Etablissements	4
	Jardinières d'enfants fixes	2
	Jardinières d'enfants aides	15
	Bénéficiaires d'activités normales	156
	Bénéficiaires d'activités de rayonnement (*)	120
Maisons de jeunes	Etablissements	13
	Participants aux activités normales	11 168
	Participants aux activités de rayonnement	13 625
	Total	24 793

Source : Annuaire statistique du Maroc, 2021

(*) Activités éducatives non institutionnelles

Dans ce sens, la préfecture de Tanger-Assilah compte en 2020, 7 foyers féminins encadrés par 33 formatrices. Le nombre de bénéficiaires s'élève à 601 participantes aux activités normales et 122 bénéficiaires de la formation professionnelle.

Le nombre de jardins d'enfants sous tutelle du département de la Jeunesse dans la préfecture s'élève à 4 jardins. L'effectif des enfants qui en bénéficient s'élève à 276 et les jardinières qui s'en occupent sont au nombre de 17.

D'un autre côté, la préfecture abrite 13 maisons de jeunes connaissant la participation de 24793 adhérents (dont 55,0% participent aux activités de rayonnement), soit une moyenne de 1907 participants par maison de jeunes.

Quant aux colonies de vacances (Activités d'été), elles ont connu, en 2019, la participation de 2555 bénéficiaires au niveau de la préfecture.

20.3. Cité des sports

Dans le cadre du programme Tanger-Métropole, SM le Roi Mohammed VI a inauguré en 2014 une cité des sports multidisciplinaire. Baptisée sur une superficie de 74 ha, et avec un montant global de 600 millions de dirhams, cette cité vient combler le manque en infrastructures sportives pour les jeunes et contribuer à l'épanouissement des jeunes et au développement de leurs aptitudes sportives et à leur prémunition contre les différents aspects de délinquance.

La cité des sports renferme un complexe de tennis, une piscine olympique, des terrains de football et d'autres équipements d'accompagnement: hôtel, clinique sportive et une zone d'animation abritant un Mall commercial réservé exclusivement aux articles sportifs.

21. Entraide nationale

Dans le but d'apporter toute forme d'aide et d'assistance aux populations défavorisées, et de concourir aussi bien à la promotion familiale et sociale qu'à la lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, l'entraide nationale agit par le biais de ses 53 centres implantés dans le territoire préfectoral.

Son action cible aussi bien les femmes que les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation difficile, et ce par le biais de ses 08 programmes.

Tableau 82: structure de l'entraide nationale dans la préfecture de Tanger-Assilah, 2020

Structures	Centres	Bénéficiaires	Personnel encadrant
Centres d'assistance sociale	1	19	3
Centres d'orientation et d'assistance aux personnes en situation de handicap	1	125	3
Unité de protection de l'enfance	1	34	6
Espace multifonctionnels pour femmes	1	8	5
Centres d'éducation et de formation	16	1 096	89
Centres de formation par apprentissage	1	172	7
Centres pour handicapés	2	81	30
Etablissement de protection sociale	11	660	160
Jardins d'enfants	10	378	19
Centre dar al mouwaten	-	-	-
Espace d'alphabétisation	9	358	14
Total	53	2931	336

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

21.1. Programme: Assistance Sociale:

Ce programme assure l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement des femmes et des enfants en situation difficile, et ce

en réalisant des diagnostics et des évaluations individualisés des cas de précarité. IL offre aussi des services de médiation sociale et de gestion des conflits familiaux, et ce à travers plusieurs structures.

21.1.1. Les centres d'assistance sociale

Ces centres assurent l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement des personnes en situation difficile, ainsi que la médiation sociale et la gestion des conflits familiaux à travers l'étude de l'environnement familial et social. Ils ciblent essentiellement les femmes et les enfants en situation difficile, les personnes âgées sans ressources et les personnes en situation de handicap. En 2020, la préfecture compte un seul centre d'assistance sociale qui a accueilli 19 bénéficiaires assistés par 3 encadreurs.

21.1.2. Les centres d'orientation et d'assistance aux personnes en situation de handicap

Ces centres visent les personnes en situation de handicap issues des milieux défavorisés, ainsi que leurs familles ou entourage. Ils leur procurent dans ce cadre l'accueil, l'écoute, l'analyse des besoins et l'orientation vers les services sociaux disponibles (éducation et formation, santé, justice...). Ce programme cible aussi les associations et les professionnels œuvrant dans le domaine de handicap

La préfecture de Tanger-Assilah abrite, en 2020, un seul centre d'orientation et d'assistance aux personnes en situation de handicap ayant accueilli 125 bénéficiaires assistés par 3 encadreurs.

21.1.3. Unités de protection de l'enfance

Par le biais de ces unités, le programme « Assistance Sociale » vise la

prévention et la protection des enfants victimes de toutes formes de violence (physique, verbale, psychique, sexuelle..), de maltraitance ou d'exploitation, en plus des enfants de la rue ou des enfants abandonnés. Ces centres assurent ainsi l'accueil et l'écoute des enfants en question, leur suivi, leur orientation vers les intervenants dans le domaine de la protection de l'enfance, puis la réinsertion et la médiation familiale. La préfecture compte dans ce cadre une unité de protection de l'enfance à travers la quelle 34 enfants ont bénéficié en 2020.

21.1.4. Espaces multifonctionnels pour les femmes

Ces espaces ciblent essentiellement les femmes en situation difficile ou victimes de violence, à travers leur orientation vers les spécialistes du domaine. En plus de l'écoute et du conseil juridique, ces espaces leurs procurent aussi l'abri temporaire, l'accompagnement sanitaire, psychique, social et juridique, ainsi que la formation professionnelle et l'encadrement social.

21.2. Programme: Formation qualifiante pour l'insertion

A travers les centres d'éducation et de formation, ce programme cible les femmes issues des couches sociales démunies et les jeunes enfants déscolarisés ou non scolarisés issus de familles nécessiteuses, et ce dans le but de leur permettre d'apprendre des métiers de production et de services. Ce programme développe ainsi les compétences nécessaires pour l'insertion des bénéficiaires dans le cadre socioprofessionnel.

En 2020, les centres d'éducation et de formation ont été au nombre de 16 dans la préfecture et ont accueilli 1096 bénéficiaires assistés par 89 encadrants, soit un ratio de 69 bénéficiaires par centre et 12 bénéficiaires par encadrant.

21.3. Programme: Formation professionnelle

L'action de l'Entraide Nationale s'étend aussi au secteur de la formation professionnelle, et ce dans le but d'assurer aux jeunes en situation difficile, déscolarisés ou en rupture de scolarisation âgés de plus de 15 ans, une qualification professionnelle pouvant les aider à s'insérer dans le monde du travail, en leur offrant l'appui et l'accompagnement nécessaires. Dans ce cadre, la préfecture dispose d'un centre de formation par apprentissage fréquentés par 172 élèves encadrés par 7 formateurs.

21.4. Programme: Qualification et insertion des personnes situation de handicap

Pour assurer ce programme, la préfecture Tanger-Assilah compte 2 centres pour handicapés accueillant 81 bénéficiaires encadrés par 30 encadrant en 2020. Le but étant de permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier d'un certain nombre de services, dont notamment l'accueil, l'assistance psychosociale, les soins sanitaires de base, l'appui à la scolarisation, les activités de loisirs.

21.5. Programme: Appui à la prise en charge à travers les établissements de protection sociale

A travers les établissements de protection sociale, l'entraide nationale vise l'appui à la prise en charge des personnes en situation de précarité et de difficulté, en offrant plusieurs prestations comme l'hébergement et l'alimentation, le soutien psychosocial, l'appui à la scolarisation et le renforcement des capacités. Il cible ainsi les enfants scolarisés âgés de 6 à 18 ans, les personnes âgées sans ressources et les personnes en situation de handicap ou en situation difficile. Dans ce cadre, la préfecture dispose de 11 établissements de protection sociale qui ont accueilli, en 2020, 660 bénéficiaires encadrés par 160 encadrants.

21.6. Programme: Education préscolaire

L'action de l'entraide nationale concerne aussi les programmes de l'éducation préscolaire qui permettent d'offrir une égalité des chances en matière d'éducation préscolaire aux enfants âgés de 4 à 6 ans issus de familles défavorisées, dans le but de pouvoir bénéficier et intégrer les programmes publics d'éducation, et aussi libérer les mamans pour qu'elles puissent exercer des activités génératrices de revenus.

Ce programme permet ainsi à ces enfants de se développer aussi bien sur le plan physique, affectif et sensoriel que sur le plan du langage et des connaissances de base, et ce à travers diverses matières éducatives. Dans ce cadre, cette action est assurée dans la préfecture par le biais de 10 jardins d'enfants accueillant 378 enfants encadrés par un staff constitué de 19 éducatrices

21.7. Programme: Dar Al Mouwaten

Le programme cible la population des quartiers avoisinant les centres Dar Al Mouwaten ainsi que le tissu associatif local, et leur permet de bénéficier des locaux et moyens logistiques pour assurer de nombreux services tels l'appui scolaire, la formation qualifiante, l'aide à l'insertion et la finance solidaire, ainsi que des services itinérants d'éducation, d'encadrement et d'animation.

21.8. Programme: Alphabétisation

Ce programme dispense des cours d'alphabétisation pour les personnes analphabètes âgées de plus de 15 ans, afin de les encourager à s'insérer dans le programme de l'éducation fondamentale pour adultes.

Dans ce cadre, la préfecture compte 9 espaces d'alphabétisation accueillant 358 bénéficiaires, encadrés par 14 encadrants.

Liste des tableaux

Tableau 1: Découpage administratif de la préfecture de Tanger-Assilah, 2021	18
Tableau 2 : Population de la préfecture de Tanger-Assilah aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence	19
Tableau 3 : Répartition (en %) de la population selon les grands groupes d'âges.....	20
Tableau 4 : Répartition de la population de la préfecture selon le groupe d'âgesquinquennaux et le sexe, RGPH 2014.....	21
Tableau 5 : Population de la préfecture de Tanger-Assilah selon les groupes d'âges fonctionnels aux RGPH 2004 et 2014 par milieu de résidence	23
Tableau 6: Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH de 2004 et 2014 (en%)	25
Tableau 7: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans aux RGPH 2004 et 2014 selon le milieu et le sexe.....	26
Tableau 8 : Age moyen au premier mariage des habitants de la préfecture aux RGPH de 2004 et 2014 selon le milieu de résidence et le sexe	27
Tableau 9 : Taux de célibat à 55 ans chez les habitants de la préfecture aux RGPH 2004 et 2014 selon le sexe et le milieu de résidence	27
Tableau 10 : Taux (en %) et indices synthétiques de fécondité des femmes en âge deprocreation dans la préfecture selon le milieu de résidence	29
Tableau 11 : Taux de prévalence de handicap (en %) selon le sexe et le milieu de résidence, RGPH 2014	30
Tableau 12: Nombre de cas d'incapacité observé selon les différentes formes de handicap pour la population en situation de handicap	31
Tableau 13 : Projection de la préfecture de Tanger-Assilah 2014-2030	32
Tableau 14: Répartition (en %) des chefs de ménage de la préfecture selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	33
Tableau 15: Répartition (en %) des chefs de ménage de la préfecture selon les grands groupes d'âges et le sexe aux RGPH 2004 et 2014	34
Tableau 16 : Répartition (en %) des chefs de ménage de la préfecture selon l'état matrimonial et le sexe aux RGPH 2004 et 2014	34
Tableau 17: Répartition (en %) des chefs de ménage de la préfecture selon le niveau scolaire et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	35
Tableau 18: Taux d'analphabétisme des chefs de ménage de la préfecture selon le sexe et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014 (en %)	36
Tableau 19: Répartition des chefs de ménage de la préfecture selon le type d'activité et le sexe auxRGPH 2004 et 2014(en %)	36

Tableau 20: Répartition en (%) des ménages de la préfecture selon le type d'habitat et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	37
Tableau 21: Répartition (en %) des ménages de la préfecture selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence au RGPH 2014	38
Tableau 22: Répartition (en %) des ménages de la préfecture selon le statut d'occupation et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	39
Tableau 23: Répartition (en %) des ménages de la préfecture selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	39
Tableau 24: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements au niveau de la préfecture selon le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	40
Tableau 25: Proportion des ménages de la préfecture selon les équipements de base de leur logement par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	41
Tableau 26: Proportion des ménages de la préfecture dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé par milieu aux RGPH 2004 et 2014	41
Tableau 27: Proportion des ménages de la préfecture dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution de l'eau selon le mode d'approvisionnement en eau par milieu au RGPH 2014.....	42
Tableau 28: Proportion des ménages de la préfecture selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche au RGPH 2014.....	42
Tableau 29: Proportion des ménages de la préfecture selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche au RGPH 2014.....	43
Tableau 30: Proportion des ménages de la préfecture selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014.....	43
Tableau 31: Pourcentage des ménages de la préfecture dotés de certains équipements domestiques par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	44
Tableau 32: Distance des ménages ruraux à la route goudronnée (en Km) au RGPH 2014.....	44
Tableau 33: Evolution du degré de cohabitation des ménages de la préfecture de Tanger-Assilah et de la région TTA par milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014	45
Tableau 34: Taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaire (en %) selon les communes de la préfecture Tanger-Assilah, année 2014	47
Tableau 35: Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les communes de la préfecture Tanger-Assilah, 2004 et 2014.....	48
Tableau 36: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation (en %), préfecture de Tanger-Assilah, année 2014	50
Tableau 37: Pauvreté globale, Préfecture de Tanger-Assilah, année 2014.....	51
Tableau 38: Variation (%) de l'indice des prix à la consommation (IPC) par divisions de produits entre 2020-2021.....	53
Tableau 39: Taux d'activité (en %), année 2021.....	54
Tableau 40: Taux de chômage (en %), année 2021.....	55
Tableau 41: Taux de sous-emploi, année 2021	55

Tableau 42: Répartition (en ha) de la SAU selon le statut juridique, préfecture de Tanger- Assilah, année 2021	59
Tableau 43: Les cultures céréalières, Préfecture de Tanger-Assilah, campagne 2020-2021	60
Tableau 44: Culture des légumineuses, Préfecture de Tanger-Assilah, campagne 2020-2021	60
Tableau 45: Cultures maraichères, préfecture de Tanger-Assilah, campagne 2020-2021	61
Tableau 46: grandeurs économiques par grands secteurs, préfecture de Tanger-Assilah, année 2019, (Valeurs en millierDH)	65
Tableau 47: Capacité hôtelière classée selon la catégorie, préfecture de Tanger-Assilah, au 31/12/2020	67
Tableau 48: Nuitées touristiques dans les hôtels classés selon et la catégorie de l'hôtel, préfecture de Tanger-Assilah, année 2020	67
Tableau 49: Taux d'occupation (en %) selon la catégorie d'hôtels classés, année 2020	68
Tableau 50: Réseau routier classé (en km), préfecture de Tanger-Assilah, année 2020	69
Tableau 51: Densité routière spatiale et sociale, année 2020	70
Tableau 52: Mouvement des avions et des voyageurs à l'aéroport Ibn Batouta	71
Tableau 53: Indicateurs d'électricité, préfecture de Tanger-Assilah, année 2017	73
Tableau 54: Nombre d'abonnés par type de tension, Amendis , 2018	74
Tableau 55: Barrages de la Préfecture de Tanger-Assilah	75
Tableau 56: Répartition des agences /guichets bancaires selon les banques de la préfecture de Tanger-Assilah, 31/12/2021	77
Tableau 57: Dépôts et crédits bancaires, Wilaya de Tanger, 31/12/2021 (en millions de DH)	78
Tableau 58: Taux d'analphabétisme (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence	82
Tableau 59: Taux d'analphabétisme aux RGPH 2004 et 2014 selon les grands groupes d'âges et le sexe	82
Tableau 60: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus aux RGPH 2004 et 2014 selon les langues lues et écrites et le sexe	83
Tableau 61: Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe et le milieu de résidence	83
Tableau 62: Population de la préfecture de Tanger-Assilah âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence aux RGPH 2004 et 2014 (en %)	85
Tableau 63 : Etablissements de l'enseignement préscolaire par milieu, préfecture de Tanger- Assilah, année scolaire 2020-2021	87
Tableau 64: Effectifs scolarisés dans l'enseignement préscolaire par milieu, préfecture de Tanger- Assilah, année scolaire 2020-2021	87
Tableau 65: Effectifs des éducateurs dans l'enseignement préscolaire par milieu, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2020-2021	88
Tableau 66: Etablissements, salles et classes de l'enseignement primaire par milieu, préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2020-2021	88
Tableau 67: Effectifs des scolarisés et des nouveaux inscrits dans l'enseignement primairepublic par milieu, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2020-2021	89
Tableau 68: Personnel enseignant par milieu, Préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2020-2021	90

Tableau 69: Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial par milieu, préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2020-2021	90
Tableau 70: Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire collégial par milieu, préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2020-2021	91
Tableau 71: Etablissements, salles, classes et personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2020-2021	92
Tableau 72: Effectifs des scolarisés dans l'enseignement secondaire qualifiant par milieu, préfecture de Tanger-Assilah, année scolaire 2020-2021	93
Tableau 73: Etablissements de l'université Abdelmalek Essaâdi , préfecture de Tanger- Assilah, Année universitaire 2020-2021	94
Tableau 74: Etudiants des Etablissements de la formation des cadres, préfecture deTanger-Assilah, année universitaire 2020-2021	96
Tableau 75: Etablissements de l'enseignement supérieur privé dans la région de Tanger- Tétouan-Al Hoceïma, Année universitaire 2020-2021	96
Tableau 76: Etablissements de la formation professionnelle, wilaya de Tanger, année scolaire 2019-2020	97
Tableau 77: Effectif des stagiaires par secteur wilaya de Tanger, année 2019-2020	97
Tableau 78: Personnel formateur selon le secteur, wilaya de Tanger, 2019-2020.....	98
Tableau 79: Infrastructures sanitaires dans la préfecture de Tanger-Assilah, 2021	99
Tableau 80: Installations sportives, préfecture de Tanger-Assilah, année 2016.....	101
Tableau 81: Activités de la jeunesse et des sports dans la préfecture de Tanger-Assilah, 2020	102
Tableau 82: structure de l'entraide nationale dans la préfecture de Tanger-Assilah, 2020.....	104

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Pyramide des âges de la population de la préfecture de Tanger-Asilah aux RGPH 2004 et 2014	22
Figure 2 : Pourcentage des célibataires en milieu urbain selon le groupe d'âge et le sexe, RGPH.....	26
Figure 3:Age moyen au premier mariage des habitants de la préfecture en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe .	27
Figure 4: Taux de célibat à 55 ans chez les habitants de la préfecture au RGPH 2014 selon le sexe et le milieu de résidence	28
Figure 5 :Taux de fécondité des femmes de la préfecture en milieu urbain et rural selon les RGPH de 2004 et 2014.....	29
Figure 6: Répartition (en %) des chefs de ménage de la préfecture selon le sexe au RGPH 2014.....	33
Figure 7 : Répartition en (%) des chefs de ménage de la préfecture selon l'état matrimonial au RGPH 2014	35
Figure 8: Taux d'occupation des logements au niveau de la préfecture selon le milieu de résidence au RGPH 2014.....	40
Figure 9: Taux d'analphabétisme dans la préfecture au RGPH de 2014 selon le sexe et le milieu de résidence.....	81
Figure 10: Population de la préfecture âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence au RGPH2014.....	85

